



Universidad de Valladolid



GRADO EN LENGUAS MODERNAS Y SUS LITERATURAS

TRABAJO FIN DE GRADO

**LE SUBJONCTIF EN FRANÇAIS ACTUEL :
MODE VERBAL ET MODE D'EXPRESSION
SIGNIFICATIF AU NIVEAU ÉNONCIATIF**

Presentado por:

Silvia García González

Tutelado por:

Catherine Desprès Caubrière

Año :

2016-2017

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	[p. 3]
I. STATUT DU SUBJONCTIF	
a. Contexte historico-culturel du subjonctif.....	[p. 5]
b. Opposition modale subjonctif/indicatif (représentation guillaumienne)...	[p. 7]
c. Opposition stylistique entre les temps du subjonctif.....	[p. 10]
d. Opposition entre les valeurs des tiroirs du subjonctif	[p. 12]
e. Opposition dans la catégorie de la personne	[p. 14]
II. EMPLOI(S) DU SUBJONCTIF	
a Niveau syntaxique	[p. 17]
b. Emploi contraignant.....	[p. 20]
c. Emploi en alternance : Indicatif/Subjonctif	[p. 19]
d. Emploi polyphonique.....	[p. 21]
e. Emploi en concordance et non concordance.....	[p. 26]
III. CHAPITRE CONTRASTIF : ESPAGNOL/ FRANÇAIS	
a Les valeurs du subjonctif espagnol.....	[p. 29]
b. Conditionnements du subjonctif dans les deux langues	[p. 31]
• Cas de traduction littérale	
• Cas de traduction divergente	
c. Exploitation formelle d'un corpus parallèle.....	[p. 36]
CONCLUSION.....	(p. 43)
BIBLIOGRAPHIE.....	[p. 45]
ANNEXE I	
Tableaux de concordances de temps au subjonctif.....	[p.49]

Introduction

Le sujet de ce *Trabajo de Fin de Grado* a été abordé d'un point de vue théorique dans la matière *Étude linguistique* étant, par conséquent, un thème lié à mes études. En outre, ce sujet m'a semblé intéressant à cause de son développement orienté vers la transversalité, grâce aux relations directes existantes entre une modalité énonciative et son mode d'expression, et aux relations reflétées en traduction entre l'analyse textuelle, la littérature et l'interculturalité, du fait que ce sujet implique la considération des catégories grammaticales, des registres langagiers, et de l'environnement social et culturel. C'est pour cela qu'il implique, aussi, un angle stylistique.

En outre, les sujets qui m'intéressent le plus sont ceux qui ont un rapport avec la langue française dans la facette linguistique, notamment l'analyse du discours et textuelle, aussi bien dans la langue littéraire que dans la langue spécifique. C'est pour cette raison que mon travail abordera les aspects cités précédemment.

La langue française se caractérise par un système d'oppositions (oral/écrit, registres de langue, etc.), qui se répercute sur différents plans linguistiques, par lequel le subjonctif est également concerné. On sait que cette vision contrastée n'a pas réellement de correspondance en espagnol, et par conséquent présente toujours un problème de traduction entre les deux langues.

Le travail compte sur les résultats d'un perfectionnement linguistique et communicatif, déjà acquis en quatrième année du « Grado en Lenguas Modernas y sus Literaturas », résultats qui doivent être reflétés dans le développement même des contenus du travail.

Du point de vue de la méthodologie, le plan de mon travail s'articule autour de trois sujets d'intérêt, suivant une étude synchronique, en partant d'un contexte historico-culturel :

- Les oppositions concernant les modes indicatif et subjonctif, les oppositions internes, tant modales que temporelles du subjonctif, liées au décalage entre code oral et code écrit.
- L'exploitation des valeurs du subjonctif et ses emplois : contraignants, optionnels ou polyphoniques, suivis de la concordance du subjonctif en langue française.

- Une étude contrastive qui compare les usages du subjonctif en langue espagnole et française et, finalement, une exploitation illustrative des valeurs du subjonctif dans le domaine littéraire.

La dernière partie du travail correspond aux conclusions qui rassemblent les résultats de cette étude.

Ayant comme appui bibliographique principal la *Grammaire méthodique du français* de Riegel, *Temps et verbe* de Guillaume et *Problèmes de linguistique générale I* de Benveniste, ce travail détaille les études du mode subjonctif de plusieurs auteurs.

I. LE STATUT DU SUBJONCTIF

a. Contexte historico-culturel du subjonctif.

Le subjonctif est un mode personnel de la conjugaison française qui a toujours été objet de débat et dont l'usage a évolué tout le long de l'histoire de France ; il joue un rôle essentiel dans la progression de la langue.

Alors que l'ancien français différenciait visiblement les paradigmes du subjonctif et de l'indicatif, le français préclassique commence à les simplifier, par un effet d'analogie. Le subjonctif évolue autant dans ses formes que dans son utilisation : dans la période préclassique, le subjonctif possède des emplois de toutes les natures (sémantique, syntaxique...) qui vont diminuer au cours des siècles. On pourrait dire qu'on se trouve face à « l'âge d'or du subjonctif »¹ car, c'est précisément dans cette période qu'a eu lieu la signature de l'ordonnance de Villers-Cotterêts, en 1539, qui établit le français comme langue nationale. Ce règlement implique que les actes légaux et notariés du royaume soient désormais rédigés en français, prenant la relève du latin. Par conséquent, les valeurs des quatre tiroirs du subjonctif (présent, passé, imparfait et plus-que-parfait) sont très exploitées à cette époque.

Quant à la syntaxe du XVI^e siècle, le locuteur utilise le subjonctif d'une façon quasiment libre car il ne suit que la règle écrite par Robert Martin, beaucoup plus tard dans le temps : utiliser l'indicatif lorsque l'énoncé appartient au « monde du probable » et le subjonctif lorsqu'il se rapporte au « monde des possibles ». Comme il l'explique dans *Pour une logique du sens*, le « subjonctif est le mode qui marque l'appartenance non pas au monde m_0 de ce qui est, mais aux mondes possibles m , étant entendu [...] que l'inscription dans m se fait par le biais de *que* et de sa fonction suspensive. »²

Du point de vue formel, un élément qui est caractéristique du subjonctif est son association directe avec la conjonction *que*, introduite par l'ancien français pour marquer ce mode, qui ne fait pas partie de la flexion du mode mais qui a la fonction de « suspendre la valeur de vérité de la proposition qu'il introduit et de la faire dépendre de l'élément verbal ou conjonctionnel qui le précède. »³

¹ CONFORTI, M., *Le subjonctif en français préclassique. Étude morphosyntaxique 1539-1637*, Édition 5, 2014, p. 7.

² MARTIN, R., *Pour une logique du sens*, Paris, P.U.F, 1983, p. 110.

³ *Ibid.*, p. 106-107.

Cependant, on rencontre « au 17^e siècle des subjonctifs exprimant l'ordre ou le souhait sans *que* »⁴ et, au XVIII^e siècle, il existait encore quelques tournures où la conjonction n'était pas obligatoire comme *Plût au ciel* ou *Plût aux dieux* + subjonctif : « *Plût aux dieux que ce fût le dernier de ses crimes !* »⁵ exprimant le regret. Les phrases indépendantes au subjonctif pourraient être envisagées comme un reste d'un emploi ancien ; emploi qui remonte au moment où le subjonctif possédait encore le sens de l'optatif, appelé aussi mode désidératif, qu'il avait hérité du latin, et qui permettait d'exprimer les espoirs, les désirs... : *Moi, que j'aïlle là-bas ! Jamais.*⁶ Encore aujourd'hui, il subsiste des expressions figées qui utilisent le subjonctif sans *que* : *Dieu vous bénisse !*, expression appartenant au discours religieux, *Vive la France !*, initialement proposition indépendante au subjonctif, où *vive* n'est plus considéré comme un verbe mais comme une interjection, « comme le prouve l'absence d'accord avec le « sujet » inversé : *Vive les vacances !* »⁷

Le subjonctif actuel est, par conséquent, le résultat d'une évolution, formelle et sémantique. Il peut être considéré comme un élément grammatical qui s'inscrit dans le système d'oppositions qui caractérise le français actuel. Certains auteurs, comme par exemple Du Bellay, ont tendance à utiliser le mode indicatif pour la prose et le mode subjonctif, où prédomine la valeur stylistique, pour la poésie. Cet extrait illustratif montre la valeur d'irréel du passé du plus-que-parfait du subjonctif utilisée par Du Bellay dans la Lettre II : « *et m'eust fallu user d'une infinie de périphrases, dont je me feusse beaucoup eslongné [...]* »⁸. Il est donc important de remarquer l'opposition entre l'utilisation des modes, faite déjà au XVI^e siècle, qui ne fait que se renforcer de plus en plus au fil des siècles.

La prédominance de l'indicatif et la valeur temporelle du présent du subjonctif ont entraîné une perte de la valeur de l'imparfait et du plus-que-parfait. Ce déclin, qui caractérise l'évolution du subjonctif, a débuté au XVII^e siècle à cause de facteurs morphologiques et fonctionnels qui seront expliqués plus précisément dans une section de ce travail. Aujourd'hui, l'extinction de ces temps est notoire : « Qui utilise aujourd'hui l'imparfait du subjonctif sans paraître précieux, voire pédant et ridicule ? »⁹

⁴ RIEGEL, M., et al., *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1998, p. 564.

⁵ RACINE, J., *Britannicus*, Paris, Éditions Gallimard, Édition de Georges Forestier, 1995, p. 155.

⁶ GAILLARD, B., *Pratique du français de A à Z*, Paris, Hatier, 1995, p. 301.

⁷ RIEGEL, M., *op.cit.*, p. 565.

⁸ DU BELLAY, J., *Lettre II*, p. 29, publiées par Pierre de Nolhac, Paris, Charavay frères éditeurs, 1883.

⁹ Madame Geneviève, conseillère pédagogique, *Echo de la mode*, n° 44, novembre 1973.

b. Opposition modale du subjonctif par rapport à l'indicatif : représentation guillaumienne.

Le subjonctif est un mode personnel désigné comme le mode du virtuel, de l'irréel, du possible, qui correspond au temps *in fieri* de la théorie de Guillaume¹⁰, étant un mode en devenir qui présente le temps dans son éventualité. Riegel affirme que le subjonctif présente le procès « dans sa virtualité »¹¹ et ajoute que, selon la tradition, le subjonctif peut exprimer différentes modalités comme la volonté, le souhait, la crainte, le doute.

Du point de vue formel, le subjonctif est limité en formes temporelles car il possède quatre « tiroirs »¹² verbaux, terminologie acquise de Damourette et Pichon dans *Des mots à la pensée* : d'une part, le présent et le passé du subjonctif, de l'autre, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif. Concernant l'aspect, chaque ensemble comporte une forme simple et une forme composée.¹³

Le subjonctif a une double problématique : d'une part, son emploi modal par rapport à sa corrélation avec l'indicatif et d'autre part, les différents emplois de ses temps, qui impliquent les catégories rattachées au verbe : la modalité, la temporalité, l'aspect et, finalement, la personne.

Pour bien comprendre la différence entre les modes et la transition d'un mode à l'autre, il est important d'introduire la thèse de G. Guillaume qui essaye de trouver la définition du mode à partir de la formation de l'image-temps. Il fait un classement des modes en fonction de leurs marques personnelles et temporelles à trois stades d'actualisation du procès, ce dernier pouvant être virtuel ou réel.

La formation de l'image-temps se rapporte à un axe nommé chronogénétique, lieu de tout ce qui a trait à la figuration mentale du temps, où se développe la « chronogénèse », opération psychologique de la formation de l'image-temps qui se produit progressivement dans notre esprit. Cet axe est coupé par plusieurs points, marquant chacun un instant caractéristique de la formation de l'image-temps, représentés par les axes chronothétiques, étapes du développement de l'opération de la pensée nommée chronothèse. La réalisation se produit au long des 3 axes chronothétiques ou chronothèses. Les profils caractéristiques de ce phénomène sont marqués par le point

¹⁰ GUILLAUME, G., *Temps et verbe, Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, 1970.

¹¹ RIEGEL, M. et al., *op.cit.*, p. 511.

¹² DAMOURETTE, J. et PICHON, E., *Essai de grammaire de la langue française : des mots à la pensée*. T.1, Paris, J.L.L. d'Arthey, 1911 – 1927, p. 241.

¹³ WAGNER, R.L. et al., *Grammaire du français*, Paris, Hachette, 1991, p. 342.

« initial », où la chronogénèse n'a pas encore opéré et l'image de la pensée est en puissance ; le point « médian », celui qui va être étudié en profondeur, et le point « final » où la chronogénèse a fini d'opérer et où l'image-temps est complètement achevée.

Le point initial est le temps *in posse* qui donne lieu aux modes nominaux : infinitif et participe et à leurs aspects simples et composés, tandis que le point final est le *temps in esse*, qui donne lieu à l'indicatif. La transition entre les deux points précédents correspond au mode subjonctif, nommé temps *in fieri* par Guillaume, qui est le point médian où la chronogénèse a plus ou moins opéré et où l'image-temps se présente en cours de formation dans l'esprit.

C'est dans le chapitre III de son livre *Temps et verbe*¹⁴ que Guillaume analyse la réalisation de l'image verbale dans le temps *in fieri*, qui correspond à la deuxième chronothèse, et donne lieu au subjonctif, une forme modale *ad hoc*¹⁵ qui fournit quatre constructions. C'est un temps peu réalisé qui marque une époque indivise, contrairement au temps *in esse*, un temps très réalisé et divisible en trois époques (présente, passée et future), qui correspond à l'indicatif : Guillaume défend ainsi la pauvreté du mode subjonctif, notamment de sa morphologie.

Lorsqu'on emploie le subjonctif, le temps chronogénétique n'a parcouru qu'une partie et la visée de l'image-temps est donc incomplète. Guillaume explique ce fait avec des verbes d'opinion et d'appréciation. Selon lui, les verbes d'opinion sont un milieu non interceptif et donnent une visée complète : *Je crois qu'il est arrivé !*, tandis que les verbes d'appréciation correspondent à un milieu interceptif qui empêche la visée d'atteindre le temps *in esse* et qui l'oblige à rester dans l'image verbale du temps *in fieri* : *Je regrette qu'il ne soit pas arrivé à l'heure*. En résumé, on pourrait conclure, comme le fait Wagner¹⁶, que la valeur propre du subjonctif naît de son opposition avec le mode indicatif.

Comme on l'a déjà expliqué, le subjonctif ne compte que quatre formes pour deux époques alors que l'indicatif en possède dix, quatre exprimant le passé, quatre le futur et deux le présent. Ce nombre restreint de formes confère au subjonctif une faiblesse par rapport à l'indicatif, ce qui donne à penser qu'il s'appuie sur une autre représentation générale du temps que le mode indicatif. La représentation indicative serait plus achevée et réalisée que la subjonctive : d'une part, *Je sais qu'il est venu* est une proposition à

¹⁴ *Ibid.*, p. 29-50.

¹⁵ *Ibid.*, p. 11.

¹⁶ WAGNER, R.L. et al., *op.cit.*, p. 343.

l'indicatif achevée et réelle ; de l'autre, *Je doute qu'il soit venu* est une proposition incertaine au subjonctif.

Le subjonctif exprime « un fait simplement envisagé dans la pensée avec un certain élan de l'âme »¹⁷ tandis que l'indicatif est « le mode de l'action considérée dans sa réalité ».¹⁸ Dans le passage du subjonctif à l'indicatif, on trouve la notion d'actualité, liée à la notion de réalité, point où le virtuel passe au réel, et plus concrètement, point où le subjonctif passe à l'indicatif. Guillaume démontre une corrélation entre le subjonctif, associé à l'idée de possible, et l'indicatif, qui représente une idée de probable. La notion de *possible* annule la capacité d'actualité alors que celle de *probable* confère cette faculté : la probabilité se présente donc comme une identité du certain. Pour l'illustrer, on peut se servir de ces exemples : *Il est possible qu'il soit ému* face à *Il est probable qu'il sera ému*.

Néanmoins, lorsqu'on trouve une probabilité négative, le mode subjonctif s'impose : *Il n'est pas probable qu'il soit ému*. Guillaume conclut que « l'alternance indicatif/subjonctif joue librement après les expressions de probabilité négative ».¹⁹ Gaillard²⁰, pour sa part, explique ce fait : il affirme que les modalités négative et interrogative peuvent transformer un doute en certitude et vice-versa. Par exemple, si nous prenons la phrase : *Nous sommes sûrs qu'il réussira*, nous remarquons l'emploi de l'indicatif à la forme affirmative, alors qu'elle change de mode à la forme interrogative ou négative : *Êtes-vous sûrs qu'il réussisse ? Nous ne sommes pas sûrs qu'il réussisse*. Le fait contraire est aussi possible car *Je doute qu'il vienne* devient *Je ne doute pas qu'il viendra* quand la principale comporte une négation puisqu'il n'y a plus de doute.

Le changement de mode peut également se produire dans d'autres contextes. Si l'idée de probable est affaiblie par un adverbe, la subordonnée serait plutôt au mode subjonctif : *Il est peu probable qu'il soit venu*. Donc, on peut constater que le subjonctif domine, « peu importe la présence de l'idée de possible ou de probable »²¹ dans les situations négatives, interrogatives et hypothétiques, qui sont des situations modalisantes.

Cependant, les contre-exemples abondent car, définir le subjonctif comme le mode de la « non-réalité »²², n'est pas toujours juste. Ainsi, dans la phrase *Je suis*

¹⁷ GREVISSE, M., *Précis de grammaire française*, p. 191.

¹⁸ *Ibid.*, p. 182.

¹⁹ GUILLAUME, G., *op.cit.*, p. 45.

²⁰ GAILLARD, B., *op.cit.*, p. 200.

²¹ KWAPISZ-OSADNIK, K., *Le verbe français dans un cadre cognitif*, p. 281.

²² WAGNER, R.L. et al., *op.cit.*, p. 344.

contente qu'elle soit guérie, le subjonctif présente un fait réel et achevé de la guérison ; et dans les propositions subordonnées au futur de l'indicatif, les faits ne correspondent pas à la réalité : *Je crois qu'elle viendra*. C'est en fait l'angle d'une certaine subjectivité et/ou appréciation qui justifie la présence du subjonctif.

c. Opposition stylistique entre les temps du subjonctif

La deuxième problématique du subjonctif est interne et se réfère à l'emploi de ses différents tiroirs, impliquant modalité, temporalité et aspect. Précisément, l'infériorité du mode subjonctif, marquée par l'hypothèse de Guillaume, est expliquée par ses temps car ils fonctionnent à partir de contraintes mais, à la fois, librement. Librement dans le sens que le présent du subjonctif fonctionne en français actuel comme un temps passe-partout dû à sa supratemporalité, ce qui enlève aux autres temps du subjonctif leur valeur caractéristique. Il existe une « surenchère du présent »²³, car son utilisation, étant rattachée à la situation d'énonciation, n'exclut pas la valeur de passé.

Le subjonctif apparaît « plus pauvre en temps que l'indicatif »²⁴, mais, bien que quelques formes soient plus valorisées que d'autres, les quatre formes du subjonctif se maintiennent à l'intérieur du système verbo-temporel français. Toutefois, une caractéristique du subjonctif actuel est sa possibilité de « fonctionner amputé de 50% de ses formes »²⁵, car il n'utilise, dans la langue orale, que le présent et le passé. Le déséquilibre de ses temps et la disproportion entre l'emploi du présent et du passé d'une part et celui de l'imparfait et du plus-que-parfait d'autre part, sont dus à une contrainte d'emploi des temps qui peut se résumer dans l'opposition entre récit et discours, ou encore « Histoire » et « discours », instituée par Benveniste²⁶ en linguistique française.

Il convient donc de souligner que l'opposition à l'intérieur du subjonctif est liée à l'opposition entre code écrit et code oral qui se développe en français dans toutes les catégories de la langue, notamment dans le choix des temps. Ces deux codes correspondent à deux types de production, sans utiliser forcément des registres de langue différents. L'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif ne sont utilisés qu'avec une

²³ IMBS, P., *L'emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris, Klincksieck, 1968.p. 173.

²⁴ RIEGEL, M., *op.cit.*, p. 561.

²⁵ SOUTET, O., *Le subjonctif en français*, Paris, Ophrys, 2000, p. 161.

²⁶ BENVENISTE, E., *Problèmes de linguistique générale, vol. I*, Paris, Gallimard, 1966, p. 238.

base de préparation écrite tandis que le présent et le passé du subjonctif s'utilisent dans toute production, orale ou écrite.

Ce code écrit se rapporte au récit historique qui « n'en retiendra que les formes de 3^e personne »²⁷ alors que le code oral se rapporte au discours qui est « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière »²⁸. L'histoire, ou récit, est réservée à la langue écrite, cependant le discours est tant écrit que parlé.

Pour que l'analyse des temps soit plus fluide, on va utiliser les dénominations créées par les disciples de Guillaume : le *Subjonctif 1* qui réunit l'ensemble du présent et du passé et le *Subjonctif 2* qui regroupe le couple imparfait/plus-que-parfait du subjonctif. Pour l'emploi de l'un ou l'autre, la différence entre code écrit et code oral est décisive car, aujourd'hui, la langue française « ne connaît l'opposition entre le subjonctif de commentaire et subjonctif de récit que dans le code écrit »²⁹. Cette théorie résulte de celle de Benveniste qui séparait les temps en deux systèmes complémentaires et distincts : l'Histoire, qui se rapporte au « récit des événements passés »³⁰ et le discours qui correspond à « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur ».³¹ Après lui, Weinrich utilise pour le discours la terminologie de subjonctif de commentaire et celle de subjonctif narratif pour le récit.³²

Quant à la fonction des temps, F. Brunot explique que le présent « a pris sa place dans la langue courante » : un présent supratemporel qui s'est « introduit un peu partout »³³, voilà pourquoi les autres temps sont mis de côté. Les deux formes du *Subjonctif 2* ne sont employées que dans un registre hypersoigné, dans une langue littéraire, tandis que les deux formes du *Subjonctif 1* sont, de nos jours, les plus fréquemment employées. Il est important de remarquer que les formes du *Subjonctif 2* sont, elles-mêmes, deux formes défectives car leur emploi est presque limité à la troisième personne du singulier et leur usage n'est pas fait par contrainte mais par choix stylistique.

²⁷ *Ibid.*, p. 244.

²⁸ *Ibid.*, p. 242.

²⁹ CONFAIS, J.P., *Temps, mode, aspect*, p. 172.

³⁰ BENVENISTE, E., *op.cit.*, p. 239.

³¹ *Ibid.*, p. 242.

³² WEINRICH, H., *Grammaire textuelle du français*, pp. 170 – 172.

³³ BRUNOT, F., *op.cit.*, p. 784.

Une autre opposition est faite par Paul Imbs, à partir d'une distinction entre deux systèmes³⁴ temporels : le O-M (*Or-Maintenant*) qui ne distingue que le présent et le passé du subjonctif, et le système L-A (*Lors-Alors*), où domine le récit, qui implique en concordance l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif. Le système O-M est relié à l'acte d'énonciation, c'est pourquoi l'utilisation du *Subjonctif 2* est directement laissée de côté. Cette dernière démonstration tient compte de la division interne du temps et des déictiques correspondants, et s'adapte au style de chaque registre, standard ou soutenu.

d. Opposition entre les valeurs des tiroirs du subjonctif

Ces oppositions sont marquées par l'emploi même du subjonctif qui, selon Riegel, se fait lorsque « l'interprétation l'emporte sur la prise en compte de l'actualisation du procès, lorsque s'interpose entre le procès et sa verbalisation l'écran d'un acte psychique ».³⁵ En effet, il s'agit d'un mode psychique dont le procès est envisagé à la fois comme possible et impossible. Rappelons que Martin résout ce problème grâce à la notion de *monde possible*³⁶.

En français standard, le *Subjonctif 1* (Présent-Passé) donne une notion modale de virtualité. Ses deux temps s'opposent sur le plan de l'aspect car le présent exprime un procès en cours de réalisation, non accompli, tandis que le passé (forme composée) indique un procès achevé, accompli. Bien que le subjonctif ne possède pas de tiroirs verbaux futurs, il peut exprimer ce moment du temps avec le présent : *Couchez-la jusqu'à ce que le médecin vienne*. Certes, le présent du subjonctif est considéré hors-temps car il ne possède pas de précision temporelle ; cependant, au niveau énonciatif, il est aussi envisagé comme un temps supratemporel, ouvert sur le futur et le passé.

Nous devons préciser qu'il existe des valeurs sémantiques partagées entre le futur de l'indicatif et le présent du subjonctif car le futur correspond à « une époque faite de temps qui n'a pas encore existé réellement et que, par suite, on imagine, on suppose, (...) ».³⁷ Et, comme l'explique Grevisse, « l'avenir est le domaine de l'incertain, de ce qui reste simplement probable »³⁸, l'incertain, qui se rapporte au subjonctif, est lié au

³⁴ IMBS, P., *op.cit.*, pp. 181-182.

³⁵ RIEGEL, M., *op.cit.*, p. 321.

³⁶ MARTIN, R., *op.cit.*, p.111.

³⁷ GUILLAUME, G., *op.cit.*, p. 54.

³⁸ GREVISSE, M., *Le Bon Usage*, Paris, douzième édition refondue par André Goose, Duculot, 1988, p. 1258.

temps lui-même, le probable est lié au jugement du locuteur. À partir de ces deux phrases : *Tu le feras* et *Je doute que tu le fasses*, on peut dégager un lien sémantique, car la deuxième phrase remplace le futur de l'indicatif à travers l'expansion syntaxique. L'apparition du subjonctif est provoquée par l'idée de doute car il existe une corrélation sémantique entre l'antécédent et le mode. D'ailleurs, l'idée de doute est marquée par le verbe modal « douter » et par le subjonctif, suivant le *pléonasme grammatical obligatoire* de Charles Bally, qui « exige qu'une même notion soit exprimée deux ou plusieurs fois dans le même syntagme »³⁹.

Après l'utilisation d'un tiroir verbal au conditionnel dans la proposition principale, « la règle est d'employer l'imparfait du subjonctif »⁴⁰ mais, dans l'usage commun, ce temps est remplacé par le présent. De cette façon, au lieu de dire : *Je voudrais qu'il fût médecin*, on dit en français actuel *Je voudrais qu'il soit médecin*.

Employé dans un registre soutenu, le *Subjonctif 2* (Imparfait- Plus-que-parfait) confère au verbe une valeur modale d'irréalité. Ainsi, l'imparfait du subjonctif possède une valeur temporelle indéterminée appelée *aoristique* aussi bien qu'une valeur aspectuelle non accomplie. De son côté, le plus-que-parfait du subjonctif bénéficie d'une valeur aspectuelle accomplie exprimée par les formes composées, d'où se dégage une valeur temporelle d'antériorité par rapport à l'imparfait, tout comme le passé du subjonctif par rapport au présent. Ces deux temps ont été supplantés, progressivement, en français parlé par le présent et le passé du subjonctif, « qui se sont chargés de leurs valeurs temporelles »⁴¹ et aussi par le conditionnel, « qui exprime leurs valeurs modales »⁴² La forme du plus-que-parfait du subjonctif est reprise par le *conditionnel passé 2^e forme*, appellation récente de cet emploi modal particulier. Par exemple, il figure dans le système hypothétique à un niveau hypersigné pour marquer l'irréel du passé : *S'il fût venu, elle eût été heureuse.*⁴³

Ces deux tiroirs verbaux « ont pratiquement perdu leur valeur sémantique particulière »⁴⁴, la valeur d'éventualité qu'exprimaient encore ces deux temps au XVI^e siècle, à l'époque classique. Maintenant, ils n'indiquent plus ce sens. Le plus-que-parfait dans quelques cas peut encore jouer ce rôle : « *Cette femme lui avait paru belle... Il n'eût*

³⁹ BALLY, C., *Linguistique générale et linguistique française*, Bern, Éditions Francke Berne, 1965, p. 153.

⁴⁰ BRUNOT, F., *La pensée et la langue*, Paris, Masson, 1926, p. 466.

⁴¹ RIEGEL, M., *op.cit.*, p. 573.

⁴² *Idem.*

⁴³ *Ibid.*, p. 575.

⁴⁴ RIEGEL, M., *op.cit.* p. 562.

pas fait un pas pour savoir son nom » (Boysi, *Iles Borr*, 7), exemple tiré de *La pensée et la langue*⁴⁵ de F. Brunot. Cependant, dans un registre soutenu ou hypersoigné, les quatre formes du subjonctif se maintiennent exprimant une profondeur stylistique.

e. Opposition par rapport à la catégorie de la personne.

Comme l'explique Benveniste, tandis que le discours emploie de plein gré toutes les formes personnelles du verbe, le plan historique de l'énonciation « exclut toute forme linguistique « autobiographique » »⁴⁶. Par conséquent, le récit entraînera surtout des formes à la troisième personne, nommée « non-personne »⁴⁷ car elle « ne s'oppose à aucune autre »⁴⁸.

Concernant la morphologie, le paradigme de l'imparfait du subjonctif sur le plan phonique ajoute une désinence marquée au radical, sauf à la troisième personne du singulier⁴⁹. C'est l'une des raisons qui fait que l'on n'utilise que la troisième personne étant donné qu'il s'agit d'une forme économique moins mise en valeur que les autres, et ayant une caractéristique spécifique : l'accent circonflexe. La différence entre la troisième personne de ce temps et celle du passé simple est cette marque de ponctuation : *fît*-*fit*. Ce temps survit dans les récits et dans les discours solennels, affectés par le purisme.

Aujourd'hui, l'utilisation de l'imparfait du subjonctif dans le discours produit un effet de « cocasserie »⁵⁰, quelques formes semblent grotesques ou même incompréhensibles : pour une raison d'euphonie, on évite la 1^{re} et 2^e personnes du pluriel, surtout des verbes du premier groupe, à cause des terminaisons en *-ss* (*que nous ressemblissions*) et certains effets comiques fondés sur la parophonie (*que vous sussiez*).

Ces formes témoignent de la difficulté de la morphologie de ce temps verbal. Néanmoins, on emploie plus facilement les 1^{res} et 2^{es} personnes des verbes dits « irréguliers » et des verbes *être* et *avoir* car ce sont les verbes auxiliaires employés pour former le plus-que-parfait. Une exception est le verbe *devoir*, dont la forme à l'imparfait du subjonctif a été longtemps utilisée au lieu du conditionnel : *il dût* au lieu

⁴⁵ BRUNOT, F., *op.cit.*, p. 516.

⁴⁶ BENVENISTE, E., *op.cit.*, p. 239.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 242.

⁴⁸ *Idem.*

⁴⁹ CONFAIS, J.P., *op.cit.*, p. 338.

⁵⁰ BRUNOT, F., *Ibid.*, p. 785.

de *il devrait*. *Ceux qui dussent rougir d'entrer en triomphe en la ville*. Maintenant, le conditionnel a remplacé le subjonctif.

Pour ce qui est du plus-que-parfait, il s'agit d'une forme composée, constituée de l'auxiliaire à l'imparfait du subjonctif et du participe passé. La morphologie de ce temps est plus facile à apprendre que les diverses formes de l'imparfait, ce qui aide à la compréhension, car les formes auxiliaires sont très utilisées.

Quant au présent et au passé du subjonctif, ils sont bien sûr utilisés à toutes les personnes, il n'y a pas de contraintes d'utilisation. Les deux personnes du présent du subjonctif, qui diffèrent des désinences du présent de l'indicatif (des verbes en -ER), sont la première et deuxième du pluriel, qui sont « les deux personnes les moins employées, la première remplacée par *on*, la seconde compromise par le tutoiement »⁵¹

Tout ceci contribue au « déclin » du subjonctif, qui est expliqué par plusieurs auteurs : par exemple, Confais⁵² croit que la nature de la défaillance compromet des facteurs morphologiques et des facteurs fonctionnels, en fait, liés à la catégorie de la personne. On peut dire que le mode subjonctif est un mode défectif, tant au niveau des temps que de la personne.

Dans ce chapitre nous avons analysé, premièrement, les principales catégories modales de la langue française selon la théorie guillaumienne, qui confère au subjonctif le statut de temps *in fieri*, présentant le procès dans sa virtualité ; contrairement à l'indicatif, qui présente un procès réel. Deuxièmement, l'écart d'utilisation entre les tiroirs du subjonctif selon des contraintes d'emploi, code écrit ou oral, et les valeurs de chaque temps. Finalement, cet écart définit le déclin du *Subjonctif 2*, dû à la difficulté morphologique et, par conséquent, au manque de personnes grammaticales. Tous ces éléments conditionnent fortement les emplois du subjonctif en français actuel.

⁵¹ BALLY, C., *op.cit.*, p. 258.

⁵² CONFAIS, J.P., *op.cit.*, p. 337.

II. EMPLOI(S) DU SUBJONCTIF

a. Niveau syntaxique.

Le mode subjonctif, comme le révèle son propre nom dérivé du latin *subiunctivus*, constitue un genre de morphème qui marque la subordination dans les formes verbales, caractérisé par la dépendance. Confais affirme que les morphèmes subjonctifs sont vides de sens et que ce mode n'est qu'une pure « servitude grammaticale »⁵³ : on donne plus d'importance à la distribution du mode, utilisé en proposition subordonnée, qu'à sa signification. Riegel explique que le subjonctif ne possède pas de sens propre mais qu'il est « automatiquement imposé par un terme de la proposition principale »⁵⁴.

On pourrait donc supposer que, d'un point de vue syntaxique, l'indicatif constituerait des phrases indépendantes (la non-subordination) tandis que le subjonctif se découvrirait, par opposition à l'indicatif, comme « un mode de la dépendance »⁵⁵, terminologie empruntée de Riegel, car il est employé généralement dans une proposition subordonnée complétive, relative ou circonstancielle et, rarement, en proposition indépendante.

Néanmoins, il peut apparaître comme phrase indépendante, exprimant un souhait, une supposition, une affirmation polémique, voire un ordre⁵⁶ - en modalité injonctive où il remplace l'impératif - : « *Que cette demoiselle prenne place parmi nous !* »⁵⁷, aussi bien qu'il existe des phrases subordonnées à l'indicatif telles que *Je crois qu'il ne viendra pas*. Le subjonctif comble les lacunes de l'impératif, il le supplée « aux personnes que ce dernier ne possède pas, essentiellement à la troisième personne du singulier et du pluriel »⁵⁸ : *Qu'ils rentrent tout de suite !* En outre, le verbe *savoir* à la forme négative et à la première personne du subjonctif présent en phrase principale « introduit une affirmation polémique : *Je ne sache pas qu'il ait présenté une thèse brillante* »⁵⁹.

D'après ces exemples, on peut démontrer que le choix d'un mode ou l'autre ne réside pas seulement dans l'opposition de la catégorie phrastique, subordonnée ou

⁵³ CONFAS, J.P., *op.cit.*, p. 322.

⁵⁴ RIEGEL, M., *op.cit.*, p. 562.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 562.

⁵⁶ *Ibid.*, pp. 564-565.

⁵⁷ ORSENA, E., *Les chevaliers du subjonctif*, Livre de Poche, Éditions Stock, 2004, p. 124.

⁵⁸ RIEGEL, M., *op.cit.*, p. 564.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 565.

indépendante ; il faut aller plus loin car le choix est lié à « l'existence de phénomènes de productivité lexicale »⁶⁰ et aux rapports syntaxiques qui secondent un mode ou l'autre.

C'est pourquoi, pour « aller plus loin », il faut étudier les conditionnements du mode subjonctif, c'est-à-dire, les cas qui régissent ce mode. Avant de commencer, nous rappellerons la valeur fondamentale du subjonctif, exprimée par Grevisse⁶¹: « le subjonctif indique que le locuteur ne s'engage pas sur la réalité du fait ». Weinrich, par contre, se réfère au subjonctif comme un mode qui fait « appel à l'intérêt et à l'engagement de l'auditeur ».⁶²

Confais reprend le terme « *servitude grammaticale* » de François Brunot⁶³ qui affirme que son éléction est faite automatiquement suivant l'antécédent. D'une manière générale, il n'a pas tort car il existe une corrélation entre l'antécédent et le mode : le subjonctif apparaît dans la subordination après des conjonctions qui sont virtualisantes, contrairement à l'indicatif qui suit des conjonctions actualisantes. Cependant, Riegel⁶⁴ explique que la préférence entre un mode ou l'autre provient, quelquefois, de la manière dont le locuteur envisage le procès dans la subordonnée.

Ce statut fait que l'emploi du subjonctif puisse être **contraignant, optionnel** et qu'il puisse également avoir une répercussion **polyphonique**.

⁶⁰ GROSS, G., « Correspondance entre forme et sens à propos du subjonctif ». *Langue française*, 29, p. 64.

⁶¹ GREVISSE, M., *op.cit.*, 1988, p. 1265.

⁶² WEINRICH, H., *op.cit.*, p. 169.

⁶³ BRUNOT F., *op.cit.*, p. 826.

⁶⁴ RIEGEL M. et al., *op.cit.*, p. 562.

b. Emploi contraignant

Le subjonctif en proposition subordonnée est employé selon des contraintes d'emploi. Le fait que le subjonctif soit quelquefois nécessaire et d'autres facultatif est une raison d'hésitation et d'incertitude pour les locuteurs qui souhaitent l'utiliser. Il est important donc de préciser d'abord les cas où l'emploi du subjonctif est obligatoire, selon des contraintes **morphosyntaxiques** et **lexicales**.

En effet, l'alternance n'est pas le cas des propositions circonstancielles où le sémantisme de la subordonnée impose soit l'indicatif, soit le subjonctif. Les propositions circonstancielles qui déclenchent le subjonctif sont celles où l'on décolle de la probabilité, où il existe un retour en arrière qui donne une image d'incertitude et d'indétermination. C'est le cas de trois types de propositions circonstancielles, où prend place l'appréciation introduite dans *l'imaginaire* de Martinet⁶⁵, fondé sur le principe de synchronie dynamique.

Premièrement, les subordonnées finales qui manifestent une intention et où l'attente fait interception : *Je t'invite pour que tu viennes*. Deuxièmement, les *concessives*, « qui expriment un procès envisagé comme une cause possible, mais inopérante »⁶⁶ où l'appréciation fait interception grâce à l'opposition qu'elle présente : *Bien qu'il fasse beau, mon frère reste à la maison*. Finalement, les *temporelles* qui donnent une idée de postériorité : *Je vais préparer le dîner avant que mon mari revienne*.

Wagner explique que l'on utilise le subjonctif quand le procès, noyau de la subordonnée, n'est pas actualisé. Dans ce cas, « on se borne à l'envisager comme possible, douteux... », « on le présente comme l'objet d'un sentiment »⁶⁷ ou le terme principal peut dégager une « nuance particulière »⁶⁸ au premier plan, pour le rassembler à la proposition dépendante : *Pour peu qu'il fasse, il nous aidera*.

Par ailleurs, on nomme conditionnement **lexical** le fait que le signifié de certains éléments appréciatifs et différentes parties du discours déclenchent la présence du subjonctif dans les complétives introduites par *que* : des verbes exprimant le souhait, la volonté ou le doute : *Je veux qu'il vienne chez moi*, des adjectifs tels que « content », « heureux » : *Je serai contente qu'il vienne chez moi*, des substantifs qui marquent

⁶⁵ MARTINET, A., « Diachronie et synchronie dynamique », *Évolutions des langues et reconstruction*, Paris, PUF, 1975, pp. 5-10.

⁶⁶ RIEGEL, M., *op.cit.*, p. 569.

⁶⁷ WAGNER, R.L., *op.cit.*, p. 348.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 349.

l'engagement du locuteur : *Le bonheur qu'il vienne chez moi*, voire des constructions impersonnelles : *Il vaut mieux qu'il vienne chez moi*, qui impliquent l'appréciation.

c. Emploi en alternance : Indicatif/Subjonctif.

Dans ce point nous allons préciser et illustrer avec des exemples les cas où l'indicatif et le subjonctif peuvent s'utiliser indépendamment. L'opposition indicatif-subjonctif, suivant la théorie de Guillaume, comprend plusieurs éléments syntaxiques :

- La modalité interrogative et l'inversion du sujet
- Les propositions subordonnées relatives

Pour comprendre ceci, on reprend la théorie de Guillaume qui explique que la probabilité s'exprime avec l'indicatif et la possibilité avec le subjonctif. Cependant, dépassant l'opposition de base entre l'indicatif et le subjonctif, un certain nombre de verbes qui sont normalement construits avec l'indicatif acceptent le subjonctif lorsque le verbe introducteur est à la forme interrogative.

- *Crois-tu qu'il fera beau demain ?* ou bien, *Crois-tu qu'il fasse beau demain ?*

Il existe des nuances entre les deux phrases. Dans la première, à l'indicatif, on demande en réalité la confirmation de ce que l'on pense intuitivement ou ce que l'on espère. Alors que dans la deuxième, au subjonctif, la situation d'énonciation nous indique une tendance vers le doute plus marquée, un éloignement de la réalisation. Cette distinction sera abordée en détail dans l'étude polyphonique.

Généralement, l'inversion du sujet est un élément stylistique qui nous incite à avoir cette alternance indicatif-subjonctif dans l'interrogation, mais, des écrivains comme Voltaire, l'utilisaient déjà au niveau standard sans inversion : « Est-ce que vous croyez qu'on puisse faire l'amour sans (...) proférer quelque parole ? »⁶⁹

Dans le cas des subordonnées relatives, nous pouvons utiliser les deux modes, prenant en considération que, si l'on emploie le subjonctif, on manifeste une restriction. Ces deux exemples seront analysés dans le point suivant, concernant l'aspect polyphonique du subjonctif :

⁶⁹ VOLTAIRE, *Œuvres complètes de Voltaire, Tome huitième*, Paris, Chez Firmin-Didot frères, fils et C. Libraires, 1875, Chapitre VI, p. 367.

- *Je cherche un élève qui sait parler l'allemand et Je cherche un élève qui sache parler l'allemand.*

Dans ce type de construction, le subjonctif peut également introduire une nuance finale : *Nous avons besoin d'une voiture dans laquelle nous puissions voyager confortablement.* Et, dans le cas des relatives utilisées après un superlatif, les deux modes sont possibles mais on a une préférence pour le subjonctif : *C'est la seule chose que je puisse faire pour toi.*

d. Emploi polyphonique

Nous venons de voir la valeur sémantique du subjonctif, qui « contient des instructions pour l'interprétation sémantique des énoncés dans lesquels il intervient, dans la mesure où il est constitué par certaines marques qui supposent des contraintes pour son emploi »⁷⁰. Cela signifie que les éléments déclencheurs sont des contraintes qui déterminent l'entourage énonciatif du subjonctif, se présentant comme une trace syntaxique de l'énonciation. Et si l'on tient compte en énonciation de sa valeur sémantique en opposition avec celle de l'indicatif, on peut impliquer le terme de « polyphonie », qui est expliqué par plusieurs auteurs comme le fait qu'un énoncé soit exprimé par plusieurs voix sans qu'aucune soit dominante. Maingueneau reprend la distinction de sujet parlant, locuteur et énonciateur. Le sujet parlant est « un être empirique qui énonce physiquement l'énoncé »⁷¹, le locuteur est un être du discours auquel on attribue « la responsabilité de l'énoncé »⁷² et l'énonciateur « est un personnage qui est mis en scène dans l'énonciation ironique »⁷³.

Par conséquent, il est intéressant d'analyser le comportement *polyphonique* du subjonctif qui a, au moins, un sujet parlant et un locuteur. Un exemple est qu'il « fait intervenir la négation comme facteur constitutif de la dynamique propre à cette forme modale »⁷⁴. Henning Nolke considère que « le subjonctif serait un marqueur syntaxique de polyphonie interne »⁷⁵, en opposition avec l'indicatif qui marquerait la polyphonie externe grâce à son objectivité. La polyphonie se base surtout sur le fait que cette pensée

⁷⁰ DONAIRE, M.L., « Subjonctif, négation et polyphonie », *Hermès*, 15, 1995, p. 155.

⁷¹ MAINGUENEAU, D., *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Mémo Seuil, 1996, p. 64.

⁷² *Idem.*

⁷³ *Idem.*

⁷⁴ DONAIRE, M.L., *op.cit.*, p. 156.

⁷⁵ NOLKE, H., « Le subjonctif. Fragments d'une théorie énonciative », *Langages*, 80, Déc. 85, Larousse, p. 59.

abandonne la théorie « de l'unicité du sujet parlant »⁷⁶ et sur le choix du mode, d'un point de vue sémantique, qui pourrait être dû à la structuration du message en thème/rhème. Ceci expliquerait, par exemple, la prééminence du subjonctif dans les propositions complétives antéposées, car elles ont la fonction de thème.

Pour commencer, voyons donc, du point de vue de la distribution phrastique, quelques exemples d'antéposition, qui favorisent l'emploi du subjonctif. Le modalisateur *Il est certain que* exige l'indicatif sauf si la subordonnée est antéposée, où il entraîne le subjonctif : *Il est certain qu'il a travaillé avec son père* et *Qu'il ait travaillé avec son père est certain*. La postposition de la subordonnée annonce le point de vue choisi par le locuteur alors que l'antéposition au subjonctif permet d'avoir deux points de vue différents. Les exemples avec une complétive antéposée à l'indicatif sont rares, et dans ces cas la complétive véhicule un renseignement nouveau, fonctionnant comme rhème : *Que Pierre est aimable, Marie le pense*.

Donc, lorsque les propositions subordonnées complétives sont en début de phrase et ont la fonction de sujet : *Qu'il fasse beau en été n'étonne personne*, le mode subjonctif prédomine par rapport à l'indicatif.

Cette dichotomie thème-rhème aiderait à comprendre la valeur polyphonique du subjonctif. Le thème est le fragment du message dont on parle qui est souvent présenté avant d'avancer le rhème, qui est le nouveau propos. Pour qu'il y ait polyphonie interne, dans cette hypothèse, on utiliserait le subjonctif, qui serait dans la phrase suivante *Je comprends qu'il soit parti si vite* le thème de la proposition. Mais si le verbe était à l'indicatif dans une situation énonciative, le groupe verbal constituerait le rhème, donc, il exclurait la polyphonie interne *Il n'est pas là : je comprends qu'il est parti*. Lorsque « je comprends », phrase principale, forme le rhème, la proposition subordonnée est le thème et le subjonctif s'impose.

Ensuite, il faudrait voir les exemples où le mode est déclenché par un type d'acte illocutoire. La modalité interrogative peut entraîner le subjonctif. Dans ces deux phrases : *Croyez-vous qu'elle peut être malade ?* et *Croyez-vous qu'elle puisse être malade ?*, la présupposition joue un rôle important, car dans le premier exemple l'énoncé fonctionne comme « une assertion attachée au complément du verbe savoir »⁷⁷ tandis que dans le deuxième le signifié porte sur le contenu de la complétive et crée une vraie question. En

⁷⁶ *Ibid.*, p. 58.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 63.

outre, il y a une différence d'interprétation selon l'utilisation d'un mode ou l'autre : *Croyez-vous qu'il faut/faille travailler demain ?* Avec le subjonctif, l'interrogation sera faite sur les croyances de l'allocataire. Dans ce cas, il faudrait ajouter un facteur qui semble important : l'inversion du sujet, qui fait que l'on puisse avoir deux interprétations différentes tenant compte de la réponse prétendue de l'allocataire.

Dans les subordonnées relatives, le subjonctif est utilisé avec une restriction qui affecte l'antécédent⁷⁸ et il « pourrait servir à transmettre les intentions significatives du locuteur »⁷⁹. Il est intéressant d'analyser une même phrase qui accepte les deux modes, indicatif et subjonctif : *Je cherche un élève qui sait parler l'allemand* et *Je cherche un élève qui sache parler l'allemand*. Selon Katarzyna, l'emploi des modes est lié à « l'attitude du locuteur à l'égard du contenu de son propos »⁸⁰, toujours confrontée. Elle explique que l'attitude distanciative, « soumise à un jugement appréciatif ou affectif »⁸¹ et qui « conçoit la situation comme supposée »⁸² est indiquée par le subjonctif, tandis que l'attitude déclarative, « conçue comme éventuelle »⁸³, représente une situation réelle et est indiquée par l'indicatif. Par conséquent, le subjonctif est un mode possible, qui ne garantit pas la valeur de certitude du contenu propositionnel, dans ce cas, on n'est pas sûrs de l'existence d'un élève ayant des connaissances de l'allemand. En outre, la phrase contient un présupposé : le point de vue négatif car on sait que certains élèves ne savent pas l'allemand. Cependant, avec la phrase à l'indicatif, on sait qu'un des élèves sait parler allemand. Cet aspect peut se joindre à l'idée que le choix du mode peut dépendre de la « structuration du message en thème et en rhème ».⁸⁴

D'autre part, comme l'explique Riegel, le subjonctif peut être utilisé lorsque la subordonnée suit les adjectifs seul, premier, dernier : *C'est la première explication qui soit acceptable* ; et après l'unique et le meilleur⁸⁵. De plus, lorsque « la phrase matrice implique une idée de volonté ou d'hypothèse »⁸⁶ qui place le groupe nominal hors du champ du constat *Je cherche un pull qui ait des carreaux*, le subjonctif prédomine par rapport à l'indicatif.

⁷⁸ RIEGEL, M. et al, *op.cit.*, p. 570.

⁷⁹ DONAIRE, M.L., *op.cit.*, p. 156.

⁸⁰ KWAPISZ-OSADNIK, K., *op.cit.*, p. 268.

⁸¹ *Idem.*

⁸² *Ibid.*, p. 284.

⁸³ *Idem.*

⁸⁴ NOLKE, H., *op.cit.*, p. 60.

⁸⁵ GAILLARD, B., *op.cit.*, p. 300.

⁸⁶ RIEGEL, M., *op.cit.*, p. 809.

Voyons ensuite des cas où les verbes sont, sémantiquement, polyphoniques. Par exemple, le mode change selon l'acception⁸⁷ pour certains verbes polysémiques tels que *dire, comprendre, prétendre* : dans la phrase *Je lui ai dit qu'il ramasse ses affaires* le verbe *dire* exprime un ordre tandis que dans *Tu lui as dit que tu étais malade* le verbe *dire* exprime une information. Togeby constate que l'emploi du subjonctif est fait « lorsque le verbe *dire* est à la première personne »⁸⁸, car c'est le sujet parlant qui exprime un ordre à un co-énonciateur ou destinataire, il y a un effet conatif, ce n'est plus le fait de donner une information. Dans la première phrase, il est important de remarquer la valeur de futur imprégnée à celle du subjonctif. Ces verbes sont l'exception car, généralement, la sémantique lexicale des verbes est essentielle : comme on le sait, les verbes qui expriment la volonté, déclenchent le subjonctif *Je veux qu'il soit heureux* tandis que la plupart des verbes, comme ceux qui expriment la croyance, déclenchent l'indicatif *Je crois qu'il est heureux*.

Dans les deux phrases concernant l'élève : *Je cherche un élève qui sait parler l'allemand* et *Je cherche un élève qui sache parler l'allemand*, le complément d'objet direct « un élève » signale la même direction : comme s'il devait convenir aux aspirations. L'élève serait, dans les deux propositions, le thème et le fait de savoir l'allemand le propos. Cependant, l'énonciateur diffère parce que les deux propositions appartiennent à un acte énonciatif différent. Et lorsque la subordonnée est à la forme négative, la polyphonie est renforcée : *Je cherche un élève qui ne sait pas parler l'allemand* et *Je cherche un élève qui ne sache pas parler l'allemand*. Dans ce cas, la forme négative au subjonctif contient un présupposé : un point de vue positif car on sait que certains élèves savent l'allemand.

Changer de modalité affirmative/négative dans la principale est aussi intéressant pour remarquer que l'indicatif est utilisé après la proposition affirmative tandis que la forme négative déclenche le subjonctif : *Il croit qu'il est vieux* et *Il ne croit pas qu'il soit vieux*. Dans ce cas, on constate que la polyphonie peut être parfois « boutée hors du jeu par d'autres joueurs qui priment son influence (p. ex. par les modalités) »⁸⁹. Dans ce cas, il s'agit des modalités secondaires : affirmation/négation.

Conformément au conditionnement du subjonctif, il existe des modalisateurs qui exigent l'indicatif : *Peut-être qu'elle viendra* tandis que d'autres exigent le subjonctif : *Il*

⁸⁷ *Ibid.*, p. 825.

⁸⁸ TOGEBY, K., *Grammaire française*, p. 135.

⁸⁹ NOLKE, H., *op.cit.*, p. 69.

est possible qu'elle vienne. La structure polyphonique des deux énoncés change par rapport à la distance : elle paraît plus marquée dans celle du subjonctif que dans celle de l'indicatif.

Les déclencheurs du mode ne sont pas seulement des éléments du discours, la distribution de la subordonnée dans la phrase prend une place importante, alors que la postposition ne semble pas avoir d'influence modale.

Une étude intéressante serait de comparer la subordination introduite par la conjonction *que* et par la conjonction *si*, regardant tout de même l'alternance modale : *Je ne me souviens pas qu'il soit allé au Maroc* et *Je ne me souviens pas s'il est allé au Maroc*. Après la conjonction *que* on trouve le subjonctif et après *si*, l'indicatif. Le fait que la première phrase soit au subjonctif est conséquence de la principale à la forme négative, donc on pourrait déduire que la double alternance n'apparaît que lorsque la principale suit la modalité négative. Le point de vue change, les deux modes ont un point de vue polyphonique, le subjonctif interne et l'indicatif externe ; il faudrait donc analyser chaque mode selon son jeu polyphonique.

Comme l'explique Nolke, ce qui est intéressant dans l'hypothèse polyphonique c'est l'abandon de la conception de l'unicité du sujet parlant car la polyphonie interne a lieu lorsqu'il y a au moins « deux énonciateurs différents lors d'une même énonciation »⁹⁰.

Pour finir cette analyse polyphonique, ce serait intéressant d'étudier des exemples isolés pour voir si l'usage suit réellement la norme, comme dans le cas de *Je regrette qu'il ne soit pas venu*. Le contenu de la subordonnée est clair et est la cause pour laquelle on peut avoir des regrets. Le verbe regretter signale des limitations. Le lien entre le déclencheur et le mode subjonctif est étroit, vu qu'on peut avoir deux points de vue associés à la subordonnée.

Dans le cas où le subjonctif est déclenché par un comparatif, il s'établit un rapport graduel entre les deux points de vue : *Le moins qu'on puisse faire* est plus proche de *ne pas pouvoir faire* que de *pouvoir faire*.

On pourrait conclure que lorsqu'on a une subordonnée, elle peut introduire un point de vue coïncidant ou pas avec le point de vue représenté par la phrase principale : « si les actes véhiculés respectivement par la subordonnée et la principale ont différents

⁹⁰ *Ibid.*, p. 58.

auteurs et que rien ne s'y oppose par ailleurs, on aurait le subjonctif »⁹¹. Les facteurs qui déclenchent ou modifient l'emploi des modes sont, premièrement, le membre introducteur de la proposition, deuxièmement, la distribution de la proposition (antéposée ou postposée), troisièmement, sa fonction syntaxique, c'est-à-dire, « le degré de cohésion qui relie (...) la principale et la subordonnée en un seul syntagme »⁹².

e. Emploi en concordance et non concordance

Par rapport au phénomène de la concordance des temps au subjonctif, il est mieux de reprendre le tableau de Paul Imbs⁹³ qui distingue les deux systèmes distincts : Or-Maintenant et Lors-Alors, et celui qui apparaît dans le *Précis de grammaire française* de Grevisse⁹⁴. Ces deux tableaux sont regroupés dans les annexes.

Paul Imbs⁹⁵ distingue l'usage populaire et l'usage écrit soutenu. La concordance dans l'usage populaire, surtout oral, est simple car il n'y a que deux temps qui sont utilisés par les locuteurs : le présent, pour marquer simultanété et postériorité, et le passé, pour marquer l'antériorité. En fait, le temps du tiroir verbal utilisé dans la proposition principale n'est pas important dans le code oral.

Le problème de concordance s'intensifie dans le style soutenu, car les quatre tiroirs verbaux du subjonctif peuvent être utilisés. A l'intérieur de la concordance des temps, on peut remarquer qu'à l'heure d'utiliser les tiroirs du subjonctif, Grevisse explique que, lorsque le verbe principal est au présent ou au futur, on met le verbe de la subordonnée au présent « pour marquer la simultanété ou la postériorité »⁹⁶ : *Je veux qu'il travaille* et au passé « pour marquer l'antériorité »⁹⁷ : *Je ne crois pas qu'il soit arrivé à l'heure*.

Dans un registre soutenu, lorsque le verbe principal est au passé, le verbe de la subordonnée est à l'imparfait « pour marquer la simultanété ou la postériorité »⁹⁸ :

⁹¹ *Ibid.*, p. 57.

⁹² NØJGAARD, M., « Compte rendu de Boysen », 1971, *Revue Romane VII*, 1982, p. 316.

⁹³ IMBS, P., *op.cit.*, p. 182.

⁹⁴ GREVISSE, M., *Précis de grammaire française*, Paris, Éditions Duculot, 1969, p. 268.

⁹⁵ IMBS, P., *op.cit.*, p. 182.

⁹⁶ GREVISSE, M., *op.cit.*, 1969, p. 266.

⁹⁷ *Idem*.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 267.

J'avais voulu qu'il travaillât ; au plus-que-parfait « pour marquer l'antériorité »⁹⁹ : *J'avais voulu qu'il eût travaillé*.

Mais, déjà dans la langue classique, comme dans *Britannicus* de Racine, on trouve ces deux exemples qui illustrent l'antériorité du subjonctif, marquée par le présent et le passé du subjonctif, ayant comme tiroir verbal de la proposition principale un verbe au présent : « *De nos crimes communs je veux qu'on soit instruit* »¹⁰⁰, et un verbe au futur suivi d'un passé: « *Car je ne croirai point que sans me consulter/La sévère Junie ait voulu le flatter/Ni qu'elle ait consenti d'aimer et d'être aimée* »¹⁰¹.

Ou encore, chez Corneille, dans *Cinna*, on trouve ces exemples de concordance, marqués par le présent du subjonctif, ayant comme tiroir verbal de la proposition principale un verbe au présent : « *Et tu veux que moi-même, /Je retienne ta main ! Qu'il vive, et que je l'aime !/ Que je sois le butin de qui l'ose épargner* »¹⁰² où l'on marque la simultanée. Un exemple de postériorité est « *Et je ne puis plus rien que par votre congé : C'est à vous à régler ce qu'il faut que je fasse* »¹⁰³, avec le verbe de la principale au présent et celui de la subordonnée au présent du subjonctif.

Cinna nous offre également des exemples d'antériorité marquée par le plus-que-parfait du subjonctif par rapport à un temps principal passé : *Polyclète est encor chez vous à vous attendre, / Et fût venu lui-même avec moi vous chercher, / Si ma dextérité n'eût su l'en empêcher* »¹⁰⁴ et « *Si le ciel n'eût voulu que Rome l'eût perdue/ Par les mains de Pompée il l'aurait défendue* »¹⁰⁵.

Et, pour illustrer la simultanée, le temps de la principale étant au passé, on peut trouver cet exemple de concessive en concomitance : « *Mais, quoique je l'aimasse et qu'il brûlât pour moi, / Une haine plus forte à tous deux fit la loi* »¹⁰⁶

Même si de nos jours, comme a dit Queneau, « le passé simple, l'imparfait du subjonctif ne sont plus employés dans la langue parlée »¹⁰⁷, dans la langue écrite quelques auteurs jouent carrément avec la concordance du subjonctif, exploitant ainsi les valeurs modales du *Subjonctif 2* d'une façon littéraire, comme Saint-Exupéry, qui nous donne un

⁹⁹ *Idem*.

¹⁰⁰ RACINE, J., *op.cit.*, p. 102.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 82.

¹⁰² CORNEILLE, P., *Cinna*, Paris, Éditions Gallimard, Édition de Georges Forestier, 1994, p. 82.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 79.

¹⁰⁴ CORNEILLE, P., *op.cit.*, p. 53.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 64.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 110.

¹⁰⁷ QUENEAU, R., *Bâtons, chiffes et lettres*, Paris, Gallimard, 1965, p. 14.

exemple où le plus-que-parfait est inscrit dans un contexte à l'imparfait de l'indicatif :
« *Bernis apprenait tout de ce lieutenant, de ce capitaine. Il eût pu redire leur unique défaut, leur unique vertu : l'un jouait, l'autre était trop bon.* »¹⁰⁸

Ces exemples littéraires sont représentatifs des possibilités de la langue française selon l'interprétation de la règle de concordance temporelle par Paul Imbs ou selon le tableau systématique de concordance tiré du *Précis de grammaire française* de Grevisse. Nous avons vu que les emplois du subjonctif confirment ses valeurs modales, plus que temporelles. Ses emplois, de façon contraignante, optionnelle et sous l'angle de la polyphonie, montrent bien la particularité, tant au niveau énonciatif que stylistique des formes verbales de ce mode. Dans le chapitre suivant, nous allons comparer les valeurs du subjonctif français avec celles du subjonctif espagnol, pour voir si elles fonctionnent de la même façon et si la traduction d'une langue à l'autre est systématique, ou si chacune possède des traits caractéristiques.

¹⁰⁸ SAINT-EXUPÉRY, *Courrier sud*, Paris, Éditions Gallimard, 1929, p. 142.

III. APPROCHE CONTRASTIVE: FRANÇAIS/ ESPAGNOL

Ce chapitre est intéressant car il touche plusieurs domaines : culture, traduction et littérature, des éléments transversaux et complémentaires à la fois. Le but de cette partie de mon travail est de faire une analyse contrastive de l'utilisation du subjonctif dans les deux langues, française et espagnole.

a. Les valeurs du subjonctif espagnol

Pour commencer, il faut faire une présentation du mode subjonctif en langue espagnole, de ses tiroirs et de ses valeurs. Le subjonctif espagnol «quizás sea, después del portugués, el más rico en formas y el más complejo sintácticamente de todas las lenguas romances»¹⁰⁹. Il possède deux tiroirs verbaux de plus que le subjonctif français : quatre formes qui sont fréquemment utilisées et deux qui sont tombées en désuétude. Il faut dire que les quatre premières formes sont tout à fait courantes, indépendamment du niveau de langue en espagnol. C'est la première grande différence dont il faut tenir compte par rapport à l'emploi du subjonctif en français.

Voilà pourquoi, on peut parler de richesse du subjonctif espagnol car ce mode est utilisé bien davantage que son équivalent en français, limité en discours à deux temps : présent et passé. Les quatre tiroirs dont on se sert couramment sont répartis aspectuellement, de la même façon qu'en langue française, en deux formes simples et deux composées. Il est nécessaire de faire remarquer que les formes composées en espagnol sont toujours formées avec l'auxiliaire « haber », suivi du participe passé.

D'un côté, les deux formes simples employées couramment en espagnol : *presente del subjuntivo* et *pretérito imperfecto del subjuntivo* correspondent à celles du subjonctif français, présent et imparfait du subjonctif. De l'autre, les deux formes composées : *pretérito perfecto del subjuntivo* et *pretérito pluscuamperfecto del subjuntivo*, se rapportent à celles du subjonctif français, passé et plus-que-parfait du subjonctif. En ce qui concerne les temps *pretérito imperfecto* et *pretérito pluscuamperfecto*, ils possèdent en espagnol deux conjugaisons interchangeables : la forme en *-ra* (*corriera, hubiera sabido*) et la forme en *-se* (*corriese, hubiese sabido*).

Tandis que le français ne possède pas de tiroir futur, l'espagnol dispose de deux formes *futuro simple* et *futuro perfecto*, qui ne sont plus utilisées, de nos jours, à l'oral et

¹⁰⁹ FERNÁNDEZ, J., "Apuntes para la enseñanza del subjuntivo a angloparlantes" en R. Fente, J. de Molina y A. Martínez. *Actas del primer congreso nacional de ASELE*, Granada, 1990, p. 21.

dont l'usage est restreint à la langue écrite dans certains cas très limités. Malgré leur dénomination, ces formes n'expriment pas l'époque future ; celle-ci est annoncée par le présent du subjonctif, comme en langue française. Cependant, le présent n'est pas le seul temps qui peut l'exprimer, les autres tiroirs peuvent également indiquer un temps chronologique futur : le temps *imperfecto* « vale para indicar generalmente tiempo pasado, pero también puede expresar tiempo presente o futuro »¹¹⁰, le *perfecto* exprime les mêmes époques que l'imparfait sauf la présente ; finalement, le *pluscuamperfecto* « indica tiempo pasado y sólo en contadas ocasiones puede expresar tiempo futuro »¹¹¹.

Le *futuro* était employé premièrement « comme futur possible exprimant une simple éventualité »¹¹² et, deuxièmement, « comme potentiel »¹¹³ dans une tournure archaïque utilisée en langue classique pour marquer ce caractère éventuel « si + futur du subjonctif »¹¹⁴, qui est remplacé aujourd'hui par le présent de l'indicatif. Elle apparaît par exemple dans cette phrase de Cervantès : “*Si alguna mujer hermosa viniere a pedirte justicia, quita los ojos de sus lágrimas y tus oídos de sus gemidos*”¹¹⁵ - « *Si quelque jolie femme vient te demander justice, détourne les yeux de ses larmes, et ne prête point l'oreille à ses gémissements* »¹¹⁶.

Mais les formes futures subsistent encore dans quelques expressions archaïsantes : *Adonde fueres, haz lo que vieres* qui se rapproche de l'expression française : *Il faut hurler avec les loups*, c'est-à-dire, faire comme les autres, se conformer aux mœurs du lieu où tu arrives. *Sea lo que fuere* est traduite par *quoi qu'il en soit*. “*Pero, sea lo que fuere, venga luego*”¹¹⁷ – « *Mais, quoi que ce soit, apportez-le vite*”¹¹⁸. À cause de la tendance à la simplification et à l'économie du langage, ces expressions au futur se sont transformées en phrases au présent du subjonctif : *Adonde vayas, haz lo que veas* et *Sea lo que sea*.

Le *futuro del subjuntivo* apparaît dans la langue juridique avec une fréquence remarquable, comme le prouve cet exemple :

¹¹⁰ BORREGO, J. et al., *El subjuntivo. Valores y usos*, Madrid, Sociedad General Española de Librería, S. A., 1985, p. 14.

¹¹¹ *Idem*.

¹¹² DUVIOLS, M. et VILLEGIER, J., *Grammaire espagnole avec exercices pratiques*, Paris, A. Hatier, 1952, p.193.

¹¹³ *Idem*.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 178.

¹¹⁵ CERVANTES, M., *Don Quijote de la Mancha*, Madrid, Edición conmemorativa, Cátedra, p. 659. Segunda parte, XLII.

¹¹⁶ CERVANTÈS, M., traduction française de *Don Quichotte de la Manche* de Louis Viardot: La Bibliothèque électronique du Québec Collection À tous les vents Volume 294 : version 2.0, p. 743, 744.

¹¹⁷ CERVANTES, M., *op.cit.*, p. 54. Parte I, cap. II.

¹¹⁸ CERVANTÈS, M., *op.cit.*, p. 50.

Cuando otras Autoridades Judiciales **tuvieren** conocimiento, a través de las actuaciones en que **intervinieren**, de la posible comisión de un delito o falta por un Juez o Magistrado en el ejercicio de su cargo, lo comunicarán al Juez o Tribunal competente, oído el Ministerio Fiscal, con remisión de los antecedentes necesarios.¹¹⁹

Par rapport au présent, une différence avec le français est que les terminaisons « le distinguent toujours nettement de l'indicatif (-e au lieu de -a, -a au lieu de -e) »¹²⁰. En revanche, en langue française, la plupart des fois les paradigmes sont simplifiés en une seule forme. Par exemple, si on dit *parle* sans avoir un contexte, on ne sait pas si ce tiroir appartient au présent de l'indicatif ou au présent du subjonctif, tandis qu'en espagnol *habla* et *hable*, indicatif et subjonctif, sont déjà distingués.

De la même façon qu'avec le subjonctif français, il faut faire la différence entre les cas où le subjonctif espagnol « no alterna con el indicativo, de aquellos otros en que tal alternancia es posible »¹²¹, c'est-à-dire, que le subjonctif est parfois obligatoire et parfois facultatif, alternant avec l'indicatif.

b. Conditionnements du subjonctif dans les deux langues

Les subjonctifs, espagnol et français, sont traduits régulièrement l'un par l'autre, « qu'il dépende d'un verbe de désir ou de crainte, d'une expression impersonnelle marquant la nécessité ou la convenance, ou bien d'une conjonction qui gouverne le mode »¹²². Par exemple : *Todos deseamos que vuelva* - *Nous souhaitons tous qu'elle revienne*.

Cependant, il existe des cas où le subjonctif français n'est pas traduit par le subjonctif espagnol et vice-versa.

Par rapport aux subordonnées complétives, l'utilisation du subjonctif espagnol se déclenche par le sémantisme du verbe utilisé, comme en français. *Quiero que vengas* – *Je veux que tu viennes*. Néanmoins, nous trouvons une exception qui donne toujours lieu à des équivoques : *esperar* et *espérer*, car le verbe espagnol est suivi du subjonctif tandis

¹¹⁹ Ley Orgánica 6/1985, de 1 de julio, del Poder Judicial. De la responsabilidad de los Jueces y Magistrados, De la responsabilidad penal, Artículo 408. http://noticias.juridicas.com/base_datos/Admin/lo6-1985.14t3.html

¹²⁰ DUVIOLS, M et VILLEGIER, J., *op.cit.*, p. 188

¹²¹ BORREGO, J. et al., *op.cit.*, p. 5.

¹²² DUVIOLS, M et VILLEGIER, J., *op.cit.*, p. 188.

que le verbe « *esperer* » français entraîne l'indicatif : *Espero que vengas – J'espère que tu viendras.*

Dans le cas des propositions relatives, ce n'est pas le subordonnant qui indique le mode mais l'antécédent. Par exemple, après un superlatif ou les expressions *le seul, l'unique, le dernier...* tandis que le français préfère un tiroir subjonctif, l'espagnol utilise généralement l'indicatif : *C'est la seule chose que je connaisse – Es lo único que conozco.*

Les subordonnants étant les principaux déclencheurs du mode, il est donc convenable de les identifier, notamment les subordonnants adverbiaux, en vue d'analyser le mode qu'ils régissent.

- Cas de traduction littérale

Commençons par les subordonnées finales : étant donné qu'elles expriment la volonté du sujet parlant, elles déclenchent le subjonctif, tant en français qu'en espagnol. Par exemple, *para que, a fin de que, de forma que, con tal de que...* : *Volveré a explicarlo para que los alumnos lo entiendan – Je l'expliquerai une deuxième fois pour que les élèves le comprennent.*

Dans le cas des subordonnées consécutives, généralement le mode employé est l'indicatif dans les deux langues mais lorsque la conséquence acquiert une nuance finale, on utilise le subjonctif car on indique l'intention du sujet parlant : *Lo dijo de tal forma que todos lo entenderan – Il l'a dit de telle manière que tout le monde le comprenne.* Si la phrase était à l'indicatif, la valeur finale disparaîtrait : *Lo dijo de tal forma que todos lo entendieron – Il l'a dit de telle manière que tout le monde l'a compris.*

Quant aux subordonnées conditionnelles, l'expression française *comme si* a une traduction littérale en espagnol : *como si*, après laquelle on emploie toujours l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif : « *Como si mal alguno hubiesen tenido* »¹²³ - « *Comme s'ils n'eussent jamais eu le moindre mal* »¹²⁴. Il faut remarquer qu'il s'agit d'un cas archaïsant en français.

Finalement, le choix des modes dans les subordonnées temporelles est le plus délicat. Généralement, le subjonctif est déclenché après des conjonctions « temporelles

¹²³ CERVANTES, M., *op.cit.*, p. 57. Parte I, capítulo III.

¹²⁴ CERVANTÈS, M., *op.cit.*, p. 57.

que se refieren a acciones o situaciones futuras o (...) posteriores a un momento del pasado »¹²⁵ : *Vuelve a casa antes de que me vaya al trabajo – Rentre à la maison avant que je parte au travail.*

D'une part, la conjonction *antes de que* exige toujours le subjonctif dans les deux langues parce qu'elle introduit des événements à un temps postérieur à celui indiqué dans la proposition principale. *Antes de que se acabe la película, trae unas palomitas – Avant que le film soit fini, apporte des pop-corns.* Les locuteurs tant espagnols que francophones emploient de préférence l'infinitif plutôt que le subjonctif après *antes de* quand le sujet de la proposition principale correspond à celui de la proposition subordonnée : *Antes de comer, ¡véamos una película ! – Avant de manger, voyons un film !*

D'autre part, les conjonctions contraires à celle-ci : *después de que, luego de que,* régissent généralement le mode indicatif. Elles n'admettent le subjonctif qu'avec des références passées, « quizá por analogía con respecto a su opuesto »¹²⁶, *antes que*. Comme en français, où l'usage se fait par analogie car elles auraient « subi la contagion de la tournure symétrique avec *avant que* »¹²⁷. Marc Wilmet¹²⁸ a fait une étude sur la conjonction temporelle française *après que*, conjonction qui, d'après les grammaires traditionnelles, déclenche toujours l'indicatif et le conditionnel mais qui peut également de l'usage déclencher le mode subjonctif. En s'appuyant sur la théorie guillaumienne, Wilmet explique que c'est une « conjonction « actualisante » devenue « virtualisante », opposant donc à la visée un milieu interceptif, arrêterait la chronogenèse au niveau du temps *in fieri* »¹²⁹. La raison principale de l'utilisation du subjonctif est le fait de suppléer des valeurs que les tiroirs de l'indicatif ne peuvent pas aborder : *l'aspect extensif*, représentation postérieure de l'action subordonnée « en sacrifiant ainsi l'expression du temps (...) à celle de l'aspect »¹³⁰.

¹²⁵ BORREGO, J. et al., *op.cit.*, p. 137.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 139.

¹²⁷ WILMET, M., «Après que» suivi du subjonctif, *La Linguistique*, Paris, PUF, 1969, tome 2, p. 28.

¹²⁸ *Ibid.*, pp. 27-39.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 33.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 38.

- Cas de traduction divergente

Le cas de divergence le plus flagrant se trouve à l'intérieur de la subordination des **concessives**, comme la conjonction *aunque*, qui emploie en espagnol « l'indicatif s'il s'agit d'un fait certain »¹³¹ et « le subjonctif s'il s'agit d'une simple possibilité »¹³². Par exemple : *Aunque soy rico, no soy feliz – Bien que je sois riche, je ne suis pas heureux. // Quiero que vengas, aunque tengas clase – Je veux que tu viennes, même si tu as cours.* Donc, du point de vue de la traduction, il faut remarquer que lorsqu'en français on a *bien que + subjonctif*, en espagnol on a, soit *aunque + indicatif*, soit *aunque + subjonctif*.

Les locutions conjonctives concessives *a pesar de que, por más que, aun cuando...* « ont le même sens que *aunque* et se construisent de la même façon »¹³³. *Bien que*, suivi du subjonctif, peut être également traduit en espagnol par *a pesar de + infinitif* : *A pesar de haber estudiado, no fui al examen – Bien que j'aie étudié, je ne suis pas allée à l'examen.*

Précisons que *bien que + subjonctif* est utilisé dans un registre standard soigné, c'est pour cela que généralement c'est *même si + indicatif* que l'on utilise. En espagnol, l'emploi du subjonctif ne pose pas de problème au niveau stylistique.

Dans le cas des **temporelles**, si le verbe de la proposition principale est au futur ou à l'impératif, la subordonnée adverbiale temporelle est au subjonctif en espagnol : *Cuando sea grande, irá al colegio.* Tandis qu'en français, elle déclenche l'indicatif : *Quand il sera grand, il ira à l'école.* Cela prouve encore une fois qu'en espagnol, le futur est plus modal que temporel quand il apparaît en subordonnée, alors qu'en français il est plus temporel.

Dans une proposition subordonnée commençant par une conjonction de temps ou de manière (*cuando, quand (...)* *mientras que, tandis que, como, comme*) ou bien par un pronom relatif (*que, quien, el que, etc.*), l'idée de futur **possible**, exprimée en français par le futur de l'indicatif, se rend en espagnol par le présent du subjonctif.¹³⁴

Concernant les subordonnées **causales**, elles sont généralement à l'indicatif parce que la cause est considérée réelle, mais lorsque la cause est fautive, on utilise le subjonctif en espagnol. Par exemple : *No porque grites te voy a hacer caso – Ce n'est pas parce que tu crieras que je vais faire ce que tu dis.* Dans ce cas, on nie la validité de la cause. En

¹³¹ DUVIOLS, M et VILLEGIER, J., *op.cit.*, p. 189.

¹³² *Idem.*

¹³³ *Idem.*

¹³⁴ DUVIOLS, M et VILLEGIER, J., *op.cit.*, p. 185.

outre, utiliser un subjonctif au lieu de l'indicatif « hace que el estilo adquiriera un cierto sabor arcaizante o cultista »¹³⁵ : *Como hubiese terminado de escribir el libro, lo puso a la venta.*

Dans le cas des subordonnées **conditionnelles**, lorsque la condition introduite est irréaliste, le subjonctif est le mode utilisé : *en (el) caso de que, a condición de que, en el supuesto de que...* : *En el caso de que vengas, trae el ordenador* – *Dans le cas où tu viendrais, apporte l'ordinateur.* En français, on emploie le conditionnel, car on entre dans le système hypothétique. C'est pourquoi lorsqu'en français *si* est suivi du plus-que-parfait de l'indicatif, en espagnol on emploie le *pluscuamperfecto del subjuntivo* : *Si hubiera vivido en Francia, residiría en París* – *Si j'avais vécu en France, j'aurais habité à Paris.*

De la même façon, la traduction espagnole d'une phrase française introduite par *si + imparfait de l'indicatif*, exprimant un souhait irréaliste ou le regret, telle que : *Ah ! Si je savais le faire !* serait faite avec « *quién* suivi de la 3^{ème} pers. du singulier de l'imparfait du subjonctif »¹³⁶ : *¡Quién supiera hacerlo !* C'est encore un cas particulier du système hypothétique (escamotage de la deuxième proposition) à l'intérieur de la modalité exclamative.

L'espagnol, au lieu d'utiliser la tournure *si + présent de l'indicatif*, « emploie souvent **como** avec le présent du subjonctif »¹³⁷. *Como haya mucha gente, me voy* – *S'il y a beaucoup de gens, je m'en vais.* Quelquefois, cette tournure est « employée avec une négation et signifie : à moins que »¹³⁸. *Como no le hable de mí, no sé qué más decirle* – *À moins que je lui parle de moi, je ne sais pas que dire d'autre.* En outre, l'imparfait du subjonctif utilisé après *como*, peut signifier *comme* ou avoir la même fonction que *si* : *Como hallase puertas y ventanas cerradas, se coló por el agujero de la llave.* (Fernán Caballero) – *Comme il trouvait portes et fenêtres closes, il se glissa par le trou de la serrure.*¹³⁹.

Pour finir avec l'expression de l'hypothèse, on sait que la locution adverbiale **peut-être** déclenche l'indicatif en français, bien qu'elle comporte une idée de possibilité : *Il arrivera peut-être demain.* En espagnol, il existe plusieurs traductions : *quizá(s), tal vez, acaso...* Après ces conjonctions on emploie généralement le subjonctif, traduit en

¹³⁵ BORREGO, J. et al., *op.cit.*, p. 150.

¹³⁶ DUVIOLS, M et VILLEGIER, J., *op.cit.*, p. 192.

¹³⁷ DUVIOLS, M et VILLEGIER, J., *op.cit.*, p. 178.

¹³⁸ *Idem.*

¹³⁹ *Ibid.* p. 191.

français par l'indicatif ou le conditionnel. Par exemple : “*Y quizá, si el cura los viera, no pasaran por tan rigurosa sentencia*”¹⁴⁰ – « *et peut-être, si le curé les eût vus, n'auraient-ils point subi ce rigoureux arrêt* »¹⁴¹.

Nous pouvons donc constater que le subjonctif n'est pas toujours traduit systématiquement dans les deux langues qui ont, chacune, leurs particularités d'emploi. La différence la plus remarquable est le cas des propositions subordonnées intégratives conditionnelles, où l'espagnol utilise le subjonctif alors que le français utilise le conditionnel demandé par le système hypothétique.

c. Exploitation d'un corpus parallèle

Pour compléter cette étude contrastive du subjonctif, nous avons établi un corpus parallèle qui illustre ce qu'on a analysé. Quelquefois, à partir de constructions identiques dans les deux langues, le traducteur change de temps, de mode ou même de catégorie.

Dans la littérature française, le maître du subjonctif est, traditionnellement, Proust. C'est pour cela que les phrases choisies pour illustrer ce point sont tirées de son livre *À la recherche du temps perdu*, plus concrètement, du cinquième tome, *La Prisonnière*¹⁴². Dans la deuxième partie du corpus seront ajoutées quelques phrases de Balzac de son œuvre *Études de mœurs : scènes de la vie privée* de *La Comédie Humaine*¹⁴³, pour observer des emplois différents car Balzac n'utilise pas le subjonctif d'une façon aussi libre que Proust, mais pour des nécessités extérieures à la pensée, purement formelles, pour suivre davantage la concordance des temps.

¹⁴⁰ CERVANTES, M., *op.cit.*, p. 79, parte I, cp. VII

¹⁴¹ CERVANTES, M., *op.cit.*, p. 118.

¹⁴² PROUST, M., *La prisonnière*, *À la recherche du temps perdu V*, Paris, Folio, Éditions Gallimard, 1954.

¹⁴³ Balzac (de), Honoré, *La Comédie humaine I, Études de mœurs : scènes de la vie privée*, Paris, Éditions Gallimard, 1976.

- Les premiers exemples de Proust illustrent quelques cas où la traduction est littérale : les tiroirs restent les mêmes dans les deux langues.

PLUS-QUE-PARFAIT DU SUBJONCTIF	PLUSCUAMPERFECTO DEL SUBJUNTIVO
« j'étais fort heureux de son déplacement à Combray, sans lequel j'eusse craint (...) qu'elle ne découvrît son amitié pour Mlle Vinteuil » p. 13. ¹⁴⁴	“estaba muy contento de su marcha a Combray, porque (...) hubiera temido que descubriera su amistad con mademoiselle Vinteuil” p. 13.
« Mais eussent-ils pu jamais n'être que cela pour moi et eussé-je pu , en me les rappelant, les revoir seulement, que soudain ils refaisaient de moi » p. 28.	“Pero aunque no hubieran sido nunca nada más que eso para mí y yo hubiese podido , al recordarlos, sólo verlos, volvería a ser de pronto, todo yo” p. 26.
IMPARFAIT DU SUBJONCTIF	IMPERFECTO DEL SUBJUNTIVO
« Le duc ne pouvait plus, du reste, souffrir qu'on parlât de cette affaire » p. 45.	“Por lo demás, el duque ya no podía soportar que se hablara de ese asunto” p. 41.
« Je ne m'étonnais plus qu'Albertine fût là et dût ne sortir le lendemain qu'avec moi » p. 94.	“Ya no me extrañaba que Albertina estuviera allí y no fuera a salir al día siguiente más que conmigo” p. 85.
“même peut-être auprès de moi, sans qu'Albertine pensât à elles » p. 121.	“aun estando conmigo, sin que Albertina pensara en ellas” p. 109.
“j'étais en train d'en faire d'assez secrètes pour que je tinsse particulièrement à les lui cacher » p. 118.	“yo estaba sosteniendo una lo bastante secreta para que me interesase particularmente ocultársela” p. 107.
“Pourtant Albertine me consentait le sacrifice de la romaine pourvu que je lui promisse de faire acheter (...) à la marchande » p. 150.	“Pero Albertina me hacía el sacrificio de la lechuga romana con tal que (...) mandara a comprarle a la vendedora” p. 135.
“Elle prétendait toujours qu'elle serait enchantée que je sortisse » p. 152.	“Siempre decía que le gustaría mucho que saliese más” p. 137.
« Ce qui est extraordinaire, c'est que (...) Mme de Guermantes ne se rappelât que sa toilette et eût oublié une certaine chose qui, cependant, on va le voir, aurait dû lui tenir à cœur. » p. 42.	“Lo extraordinario es que (...) madame de Guermante no se acordara más que de su toilette y hubiera olvidado una cosa que, sin embargo, como veremos, debiera interesarle mucho” p. 38.
PRÉSENT DU SUBJONCTIF	PRESENTE DEL SUBJUNTIVO
« Tel consent à être trompé pourvu qu'on le lui dise , tel autre pourvu qu'on le lui cache » p. 32.	“Uno se aviene a aquel engaño con tal de que se lo digan , otro con tal de que se lo oculten ” p. 29.
« Je ne déteste pas qu'elle n'ait pas de forme monumentale, qu'elle soit irrégulière » p. 153.	“Y hasta no me disgusta (...) que no tenga forma de monumento, que sea irregular” p. 139.

¹⁴⁴ Nous rappelons que tous les exemples de ce corpus appartiennent à *La Prisonnière*, référence à la page 36.

- Cependant, on observe que quelquefois les tiroirs subjonctifs français, ne correspondent pas à ceux de la traduction espagnole. Ainsi, le plus-que-parfait du subjonctif est, la plupart des fois, traduit par un *imperfecto del subjuntivo*, sans doute dû à sa valeur aoristique.

PLUS-QUE-PARFAIT DU SUBJONCTIF	IMPERFECTO DEL SUBJUNTIVO
« on avait ordre de ne jamais entrer dans ma chambre avant que j’eusse sonné » p. 10	“pues había orden de no entrar nunca en mi cuarto antes de que yo llamase ” p. 10
« c’est peut-être Andrée que j’eusse aimée » p. 20.	“acaso fuera a Andrea a quien amara ” p. 19
« Il semblait plutôt que ces mots eussent été (...) des réponses à des : « Vous savez que je n’ai jamais trouvé une personne aussi jolie que vous » p. 21-22	“Más bien parecía que estas palabras fueran (...) respuestas a : “No he conocido nunca a una persona tan bonita como tú” p. 20.
“et même eussé-je pu me taire” p. 84	“y aunque pudiera callarme” p. 77
« Aussi suffisait-il qu’elle rentrât trop tard, que sa promenade eût duré un temps inexplicable, quoique peut-être très facile à expliquer (...), pour que mon mal renaquît » p. 23.	“Bastaba, pues, que volviera muy tarde, que su paseo durara un tiempo inexplicable, aunque quizá muy fácil de explicar (...), para que renaciera mi mal” p. 21.
« Avant qu’Albertine m’eût obéi et eût enlevé ses souliers, j’entr’ouvrais sa chemise » p. 92	“Antes de que Albertina me obedeciera y se quitara los zapatos, yo le entreabría la camisa” p. 83
« Avant qu’elle eût encore rien dit , j’en avais goûté la fraîcheur » p. 136	“y antes de que dijera nada, gustaba yo su frescor” p. 123
« comme si c’eût été (...) aussi désagréable que la vaccine » p. 118	“como si fuera (...) tan desagradable como la vacuna” p. 107
PRÉSENT DU SUBJONCTIF	IMPERFECTO DEL SUBJUNTIVO
« quand un être que nous aimons (ou à qui il ne manquait que cette duplicité pour que nous l’aimions) nous le cache » p. 110	“ cuando un ser al que amamos (o al que sólo faltaba esta duplicidad para que amáramos) nos las oculta” p. 99.

On constate l’abondance de l’imparfait du subjonctif en espagnol; on l’utilise notamment dans le système hypothétique remplaçant l’imparfait de l’indicatif français, et on exploite en espagnol une augmentation de ses valeurs, augmentation que l’on peut comparer à celle du présent du subjonctif en français. La supratemporalité du présent du subjonctif en français est un trait distinctif que l’on peut rapprocher de la versatilité de l’imparfait du subjonctif en espagnol.

- Dans le cas précis des concessives, l'analyse parallèle nous démontre que le travail de la traduction est difficile car, par exemple, la locution conjonctive *bien que*, qui déclenche le subjonctif et *même si*, qui déclenche l'indicatif, sont toutes les deux traduisibles par *aunque*.

BIEN QUE + SUBJONCTIF	AUNQUE + INDICATIVO
« bien qu'il ne fût , en réalité, sensible qu'à un seul » p. 45	“aunque en realidad él no era sensible más que a uno” p. 41.
« bien que je reconnaisse que les sanctions prises jusqu'ici l'aient été » p. 47	“aunque reconozco que las sanciones aplicadas hasta ahora lo han sido” p. 43
MÊME SI + INDICATIF	AUNQUE + SUBJUNTIVO
« même si cette idée de fautes possibles me venait à l'esprit » p. 31	“aunque me asaltara esta idea de posibles faltas” p.29.
« même si c'était vraisemblable, je trouve le mot carrément idiot ». p. 46.	“aunque fuera verosímil, me parece francamente idiota” p. 42.

Il ne faut pas oublier que, quelquefois, le subjonctif français n'est pas traduit par un subjonctif espagnol, mais par des tiroirs indicatifs, le *imperfecto de indicativo*, le *condicional simple* ou *compuesto*, ou encore les modes zéro *gerundio* ou *infinitivo*, lorsque le sujet de la principale et de la subordonnée est le même. L'infinitif français est souvent rendu par le subjonctif espagnol après des verbes « exprimant un ordre, un conseil, une recommandation, une prière »¹⁴⁵, mais aussi le subjonctif français peut être rendu par l'infinitif espagnol, comme dans les cas cités ci-dessous. Le *gerundio* espagnol est très employé, il est « un vrai temps de verbe », « toujours invariable »¹⁴⁶.

IMPARFAIT DU SUBJONCTIF	IMPERFECTO DE INDICATIVO
« Si Morel disait ainsi « mon petit » à M. de Charlus, ce n'est pas que le beau violoniste ignorât qu'il eût à peine le tiers de l'âge du baron. » p. 51	“Si Morel llamaba « pequeño mío” a Monsieur de Charlus, no es que el apuesto violinista ignorara que el barón le triplicaba la edad” p. 47
« N'importe, j'étais bien heureux, l'après-midi finissant, que ne tardât pas l'heure où j'allais pouvoir demander à la présence d'Albertine l'apaisement » p. 102	“De todos modos, ya cayendo la tarde, yo estaba muy contento de que no iba a tardar la hora en que podría encontrar en la presencia de Albertina la satisfacción” p. 92.
« J'étais (...) surtout rassuré qu'elle y eût une compagne, Andrée. » p. 161	“estaba sobre todo tranquilo porque iba con una compañera, con Andrea” p. 145.

¹⁴⁵ DUVIOLS, M et VILLEGIER, J., *op.cit.*, p. 198.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 205

SUBJONCTIF	INFINITIVO
« elle s’était ingéninée pour que je ne fusse pas jaloux » p. 65	“se las ingeniaba para no darme celos” p. 59
« je trouvais tout indiqué devant moi, pour que je pusse le suivre de mon lit » p. 27	“yo encontraba claramente indicado ante mí, para poder seguirlo desde la cama” p. 25
« avant même que je les eusse identifiées » p. 29.	“incluso antes de identificarlas ” p. 26.
PLUS-QUE-PARFAIT DU SUBJONCTIF CONDITIONNEL 2EME FORME	CONDICIONAL SIMPLE/COMPUESTO
« C’eût été pour ma mère un obstacle absolu » p. 13.	“ Habría sido para mi madre un obstáculo insuperable” p. 13.
« le désir arbitraire (...) de les goûter n’eût pas suffi » p.26.	“el deseo arbitrario (...) de gustarlos no habría bastado ” p. 24.
« De telles relations, si elles m’avaient été révélées par un tiers, eussent suffi pour me tuer à demi » p. 99.	“Si un tercero me hubiera revelado tales relaciones, eso habría bastado para medio matarme” p. 90.
« Comme cela eût tout simplifié qu’elle allât vivre heureuse ailleurs » p. 142	“Cómo se simplificaría todo si se fuera a vivir, dichosa, lejos” p. 128
« elle n’eût pu s’y rattacher plus longtemps qu’au désir d’aller aux Rochers » p. 491	“no podría abrigarlo más tiempo que el deseo de ir a Les Rochers” p. 441.
SUBJONCTIF	GERUNDIO
« comme si elle eût deviné qu’Andrée, chargée par moi de veiller sur elle, allait apporter quelque détermination » p. 67	“como adivinando que Andrea, encargada por mí de cuidar de ella iba a poner alguna realidad” p. 62

- Nous pouvons même trouver des exemples où le subjonctif français est nominalisé en espagnol ; c’est le cas de la synthétisation en traduction :

« son timbre résonnait comme eût fait un couteau d’argent » p. 26.	“su timbre resonaba como <u>un cuchillo de plata</u> ” p. 25.
“J’étais malheureux que cet état durât » p. 30	“Me dolía <u>la continuación</u> de aquel estado” p. 28

- Les exemples tirés de *La Comédie Humaine* ne sont pas si stylistiques que ceux de Proust. En effet, nous ne trouvons pas autant de verbes au *Subjonctif* 2. Dans ce cas, on peut remarquer que la traduction espagnole emploie encore moins le subjonctif que le texte original français.

SUBJONCTIF	SUBJUNTIVO
« Comment se fait-il que Mlle Armande-Louise-Marie de Chaulieu soit obligée (...) de se coucher dans le lit de sa mère (...) ? » p. 198-199. ¹⁴⁷	“¿Cómo es posible que Mademoiselle Armande-Louise-Marie de Chaulieu se vea obligada (...) a acostarse en el lecho de su abuela (...) ?” p. 242-243.
« il vaut mieux attendre que la couturière vous ait habillée » p. 205.	“vale más que la modista te haga vestidos” p. 249.
« à moins que nous nous disputions sur le plus ou le moins de perfection » p. 213	“si no disputamos sobre la mayor o menor perfección” p. 259.
« Quels que soient le génie et les qualités d’un bourgeois (...), je n’ai pas dans le sang une seule goutte pour eux » p. 216	“Cualesquiera que sean las cualidades y el genio de un burgués (...), no tengo para ellos ni una gota de sangre” p. 262
« Que celui que je daignerai aimer s’avise de faire autre chose que de m’aimer » p. 229.	“¿Que aquel a quien yo me digno amar se preocupe de hacer otra cosa que amarme !” p. 276.
SUBJONCTIF	INDICATIVO
« sa vie est si remplie que je ne crois pas qu’elle ait un quart d’heure à elle » p. 209	“su vida está tan regularizada que me parece que no tiene ni un cuarto de hora para ella” p. 254.
« Quoique je veuille vous laisser parfaitement libre » p. 204.	“Aunque deseo dejarte completamente libre” p. 248.
« Sois donc heureux, Ferdinand » p. 226	“Por consiguiente, sé feliz, Fernando” p. 273.
« et aucune preuve n’eût pu justifier une accusation portée contre lui » p. 752	“y ninguna prueba podía aportarse en contra suya” p. 824.

D’après ces exemples et leur traduction, qui illustrent la compétence du subjonctif dans les deux langues, nous pouvons conclure qu’en langue française l’indicatif, le conditionnel et l’infinitif lui font concurrence, tandis qu’en langue espagnole ce sont davantage l’infinitif et le gérondif. On peut dire que dans les deux langues, le subjonctif est remplaçable par une autre forme verbale, équivalente au niveau temporel, modal mais non stylistique.

¹⁴⁷ Nous rappelons que tous les exemples de ce corpus appartiennent à *La Comédie Humaine*, référence à la page 36.

Conclusion

Nous pouvons finalement constater que les trois sujets abordés dans ce travail : les oppositions internes et externes du subjonctif, ses valeurs et les différences entre le subjonctif français et espagnol, confirment l'existence d'une problématique du subjonctif, d'un point de vue tant modal que temporel.

C'est surtout grâce à l'étude comparative avec l'espagnol que nous pouvons prouver la spécificité du subjonctif, puisque sa difficulté d'application réside sur le fait que ce système d'oppositions, dans lequel s'intègre ce mode d'expression, s'articule selon trois conditionnements en français, mais seulement selon deux en espagnol. Dans les deux langues, son emploi est déclenché conformément au conditionnement syntaxique, qui réside dans l'obligatorité, et au sémantique, qui rend compte des valeurs modales et temporelles. Cependant, le français possède en plus un conditionnement stylistique, révélateur du système d'oppositions de code et registre, intrinsèque à la langue française et qui touche, par là même, un domaine esthétique directement lié à la langue littéraire.

Les résultats de cette étude, théorique et pratique, confirment que ce sujet n'est pas seulement grammatical, étant donné qu'il peut aussi représenter l'antonomase de la langue française, langue caractérisée par un système d'oppositions lié au style, pas seulement au niveau lexical mais aussi et surtout au niveau morphosyntaxique. L'emploi du subjonctif joue donc un rôle toujours significatif dans le discours, tant pour le sémantisme que pour le style.

Le cas le plus représentatif est celui du *Subjonctif 2*, dans la terminologie guillaumienne, qui ne demeure dans la langue écrite soutenue que pour les « amoureux du subjonctif »¹⁴⁸, comme le dit Erik Orsenna dans *Les Chevaliers du subjonctif*, car sa morphologie est comme « une île qui change sans arrêt » et celle-ci « ne peut que fasciner un cartographe »¹⁴⁹.

Pour conclure ce travail de réflexion sur le subjonctif, je m'appuierai sur un article de Vicente Verdú paru dans *El País* en juillet 1999, dans lequel il met en garde contre le déclin du subjonctif, pas seulement en français ou en espagnol mais aussi dans d'autres langues modernes. Or, presque deux décennies après la parution de cet article, nous

¹⁴⁸ ORSENNA, E., *op.cit.*, p. 169.

¹⁴⁹ *Idem.*

pouvons affirmer que le subjonctif est toujours vivant dans la langue courante tout du moins dans les deux langues qui nous concernent. Cela répond peut-être au besoin de préservation du subjonctif car selon les paroles d'Umberto Eco, citées dans le même article, ce mode est « el único que expresa el tiempo de la hipótesis y de lo posible, de lo no-real »¹⁵⁰. En tout cas, il est certain que la disparition d'un mode ne peut pas être l'affaire d'un jour. À qui le temps donnera-t-il raison ?

¹⁵⁰ VERDÚ, V., "El subjuntivo", *El País*, 1999.

Bibliographie:

BALLY, Charles, *Linguistique générale et linguistique française*, Bern, Éditions Francke Berne, 1965.

BENVENISTE, Émile, *Problèmes de linguistique générale, 1*, Paris, Gallimard, 1966.

BORREGO, Julio et al., *El subjuntivo. Valores y usos*, Madrid, Sociedad General Española de Librería, S. A., 1985.

BRUNOT, Ferdinand, *La pensée et la langue*, Paris, Masson, 1926.

CONFAIS, Jean-Paul, *Temps, mode aspect. Les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*, Toulouse, P. U. du Mirail, 2002.

CONFORTI, Marielle, *Le subjonctif en français préclassique. Etude morphosyntaxique 1539-1637*, Paris, Maison de la Recherche, Édition 5, 2014.

DAMOURETTE, Jacques et PICHON, Édouard, *Essai de grammaire de la langue française : des mots à la pensée. T.1*, Paris, J.L.L. d'Artrey, 1911 – 1927.

DONAIRE, María Luisa, Subjonctif, négation et polyphonie, *Hermès*, 15, 1995, pp. 155-177.

DUVIOLS, M. et VILLEGIER, J., *Grammaire espagnole avec exercices pratiques*, Paris, A. Hatier, 1952.

FERNÁNDEZ, J., "Apuntes para la enseñanza del subjuntivo a angloparlantes" en R. Fente, J. de Molina y A. Martínez. *Actas del primer congreso nacional de ASELE, Granada, 1990, 21-31*.

GAILLARD, Bénédicte, *Pratique du français de A à Z*, Paris, Hatier, 1995.

GREVISSE, Maurice, *Le bon usage*, Paris, douzième édition refondue par André Goose, Duculot, 1988.

GREVISSE, Maurice, *Précis de grammaire française*, Gembloux, Éditions Duculot, 1969.

GROSS, Maurice, « Correspondance entre forme et sens à propos du subjonctif ». *Langue française*, 29, 1978.

GUILLAUME, Gustave, *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, 1970.

IMBS, Paul, *L'emploi des temps verbaux en français moderne, Essai de Grammaire Descriptive*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1968.

KWAPISZ-OSADNIK, Katarzyna, , *Le verbe français dans un cadre cognitif*, Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego, 2009

Madame Geneviève, conseillère pédagogique, *Echo de la mode*, n° 44, novembre 1973

MAINGUENEAU, Dominique, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Mémo Seuil, 1996.

MARTIN Robert, *Pour une logique du sens*, Paris, P.U.F, 1983.

MARTINET, André, « Diachronie et synchronie dynamique », *Évolutions des langues et reconstruction*, Paris, PUF, 1975.

NØJGAARD, Morten, « Compte rendu de Boysen », 1971, *Revue Romane VII*, 1982.

NOLKE, Henning, « Le subjonctif. Fragments d'une théorie énonciative », *Langages*, 80, Déc. 85, Larousse, pp. 55-70.

Queneau, R., *Bâtons, chiffres et lettres*, Paris, Gallimard, 1965

RIEGEL Martin et al., *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1998.

SOUTET, Olivier, *Le subjonctif en français*, Paris, Ophrys, 2000.

TOGEBY, Knud, *Grammaire française*, Copenhague, Akademiskforlag, 1982.

WAGNER Robert Léon et PICHON Jacqueline, *Grammaire du Français*, Paris, Hachette, 1991.

WEINRICH Harald, *Grammaire textuelle du français*, Paris, Didier/Hatier, 1989.

WILMET, Marc, "Après que" suivi du subjonctif, *La Linguistique*, Paris, PUF, pp. 27-39, 1969, tome 2.

- Exemples empruntés de:

BALZAC (DE), Honoré, *La Comedia humana*, Traducción de Pedro Pellicena, Barcelona, Plaza & Janés, S.A., 1967.

BALZAC (DE), Honoré, *La Comédie humaine I, Études de mœurs : scènes de la vie privée*, Paris, Éditions Gallimard, 1976.

CERVANTES (DE), Miguel, *Don Quijote de la Mancha*, Madrid, Edición conmemorativa, Cátedra, 2015.

CORNEILLE, Pierre, *Cinna*, Paris, Éditions Gallimard, Édition de Georges Forestier, 1994.

DU BELLAY, J., *Lettre II*, p. 29, publiées par Pierre de Nolhac, Paris, Charavay frères éditeurs, 1883.

ORSENA, Erik, *Les chevaliers du subjonctif*, Livre de Poche, Éditions Stock, 2004.

PROUST, Marcel, *En busca del tiempo perdido 5. La prisionera*, Madrid, El Libro de Bolsillo, Alianza Editorial, 1983.

PROUST, Marcel, *La prisonnière, À la recherche du temps perdu V*, Paris, Folio, Éditions Gallimard, 1954.

RACINE, Jean, *Britannicus*, Paris, Éditions Gallimard, Édition de Georges Forestier, 1995.

SAINT-EXUPERY(DE), Antoine, *Courrier sud*, Paris, Éditions Gallimard, 1929

VOLTAIRE, *Œuvres complètes de Voltaire, Tome huitième*, Paris, Chez Firmin-Didot frères, fils et C. Libraires, 1875.

Sitographie :

- Ley Orgánica 6/1985, de 1 de julio, del Poder Judicial. De la responsabilidad de los Jueces y Magistrados, De la responsabilidad penal, Artículo 408.
http://noticias.juridicas.com/base_datos/Admin/lo6-1985.14t3.html (consulté le 04/05/2017, 15.36h)
- Traduction française de Louis Viardot de *Don Quijote de la Mancha* de Miguel de Cervantes : La Bibliothèque électronique du Québec Collection À tous les vents Volume 294 : version 2.0 :
<https://beq.ebooksgratuits.com/cervantes/Cervantes-1.pdf/> (consulté le 29/05/2017, 11.09h)
<https://beq.ebooksgratuits.com/cervantes/Cervantes-2.pdf> (consulté le 29/05/2017, 11.15h)
- VERDÚ, Vicente, “El subjuntivo”, *El País*, 1999.
http://elpais.com/diario/1999/07/10/ultima/931557602_850215.html

TABLEAUX DE CONCORDANCE

IMBS, Paul, *L'emploi des temps verbaux en français moderne, Essai de Grammaire Descriptive*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1968.

182 LES SYSTÈMES DE VALEURS

Soit figurativement :

Usage parlé-populaire

Verbe principal à n'importe quel temps	Verbe subordonné		O-M/L-A
	Antériorité	Simultanéité/postériorité	
	Subj. passé	Subj. « présent »	

Style soutenu

Verbe principal	Verbe subordonné		
	Antériorité	Simult./postér.	
au prést/futur	Subj. passé	Subj. « présent »	O-M/ L-A futur
au passé	Subj. plus-que-parfait	Subj. imparfait	L-A passé

GREVISSE, Maurice, *Précis de Grammaire Française*, Gembloux, Éditions Duculot, 1969.

268 LES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES

CONCORDANCE DES TEMPS : RÉSUMÉ

Verbe principal	Verbe subordonné		
		à l' <i>Indicatif</i>	au <i>Subjonctif</i>
Présent ou Futur	Simultanéité :	Présent	Présent
	Postériorité :	Futur simple	Présent
	Antériorité	Imparfait Passé simple Passé composé Plus-que-parfait	Passé
Passé	Simultanéité	Imparfait Passé simple	Imparfait
	Postériorité	Fut. du passé Fut. ant. du passé	Imparfait
	Antériorité	Plus-que-parfait Passé antérieur	Plus-que-parfait

